

L'EUROPE ENTIERE PORTE LE DEUIL

La mort du roi Christian cause des regrets universels.

SON SUCCESEUR

Il sera proclamé aujourd'hui sous le nom de Frédéric VIII de Danemark.

MORT SUBITE

Copenhague, 30 — La note suivante a été communiquée, hier soir, à la presse: "Sa Majesté est morte à trois heures et demie et après-midi. Après que le roi eut accordé ce matin les audiences habituelles, il se mit à table et déjeuna de fort bon appétit. Il ne sembla nullement incommodé. Vers la fin du repas, il se sentit indisposé et se mit au lit à deux heures et demie environ. Sa Majesté est morte doucement; tout indique une rupture cardiaque."



Frédéric VIII de Danemark, qui va être proclamé roi aujourd'hui.

deuil la moitié des cours européennes. L'affliction du peuple danois est considérable. De la plus humble chaumière à la demeure la plus somptueuse, le deuil est le même et les regrets aussi sincères.

Sur toutes les demeures du royaume les drapeaux sont en berne. La dissolution se lit sur tous les visages.

Hier après-midi, quand le drapeau qui flottait sur le palais fut amené à mi-mât, la nouvelle de la mort du souverain se répandit rapidement.

Une foule considérable et silencieuse se massa aux abords du palais d'Amalienborg, attendant des nouvelles. Les hommes se tenaient découverts et presque tous pleuraient.

Le roi paraissait être, hier matin, en parfaite santé. Il donna audience publique comme d'habitude tous les lundis. De nombreuses personnes assistaient hier matin à l'audience.



La princesse royale du Danemark qui va être proclamée reine aujourd'hui.

du roi qui se montra affaibli et fut dit être incapable à chacun. Des messages de condoléances affluèrent de toutes parts au palais d'Amalienborg. Tous les chefs d'Etat ont tenu à exprimer leurs sympathies à la famille royale.

M. Christiansen, premier ministre, remit hier soir au nouveau roi sa démission, qui n'a pas été acceptée. Rien n'est encore fixé en ce qui regarde les funérailles. Des décisions à cet effet ne seront pas prises aujourd'hui.

La chambre et le sénat se réuniront aujourd'hui; les présidents des corps délibérants annonceront officiellement la mort du roi, puis ils feront lecture de la proclamation d'accession au trône du successeur de Christian IX, qui prendra le nom de Frédéric VIII.

A LA COUR DE LONDRES

Londres, 30. — La mort soudaine du roi Christian de Danemark, surnommé le beau-père de l'Europe, a mis en deuil la plupart des familles régnantes en deuil. Les souverains de Russie, d'Angleterre, de Grèce, de Suède, de Norvège touchent de très près au monarque disparu.

Les enfants et petits enfants du roi Christian se préparent déjà à faire le voyage annuel de Copenhague, pour célébrer le quatre-vingt-huitième anniversaire de sa naissance.

La reine Alexandra a reçu la nouvelle de la mort de son père au château de Windsor. Sa Majesté a été douloureusement affectée de la nouvelle que rien ne l'aurait prévenu.

DES PRINCES DE NOTRE EGLISE

Trois cardinaux nouveaux seraient bientôt nommés par le Saint-Père.

UN CANADIEN

On affirme que l'un de ces hauts dignitaires serait choisi dans notre pays.

LES CANDIDATS

(C'est sous toutes réserves que nous publions ces dépêches de Rome non contrôlées, Réd.) Rome, Italie, 30 — La nomination d'un autre cardinal américain semble probable. Ce qui donne cours à cette opinion c'est la récente déclaration du pape qu'il ne nommerait plus un autre cardinal français, à titre de protestation contre la loi de séparation des Eglises et de l'Etat.

Le cardinal Mathieu, cardinal français résidant à Rome, sera renvoyé en France pour prendre la direction du premier archevêché vacant. On assure que le cardinal Richard, archevêque de Paris, aurait été envoyé à sa démission. Dans le cas de décès d'un cardinal, un successeur ne lui serait pas donné, en raison de la coutume de l'Eglise de Rome qui ne confère cet honneur qu'aux pays dont les gouvernements se sont montrés favorables au Vatican.

D'autres parts le nombre des membres du Sacré-Collège doit être maintenu quel que soit le nombre des cardinaux français. Le Pape est opposé à un trop grand nombre de cardinaux italiens, attendu qu'ils doivent être retenus aux frais du Vatican, ce qui grève le budget de Sa Sainteté. Pour toutes ces raisons on annonce que les deux prochains cardinaux seront un cardinal canadien et un cardinal américain choisis dans le clergé des Etats-Unis et du Canada.

Le décès récent du cardinal Spinoza, archevêque de Séville, va obliger le Pape à nommer un cardinal espagnol. Le cardinal veuf que l'Espagne compte sept cardinaux. On parle beaucoup de l'archevêque de Nozalea, ancien évêque de Manille. Il est donc probable que trois nouveaux cardinaux seront nommés au prochain consistoire qui aura lieu en mars.

leurs majestés comme durant les dernières années du règne de la feu reine. Un service funéraire aura lieu à la chapelle royale de Saint-James, le jour même des funérailles royales à Copenhague.

CHEZ LE TSAR

Saint-Petersbourg, 30. — La nouvelle de la mort du roi Christian a causé à la cour une profonde impression de tristesse. Il est douteux que le tsar puisse assister aux funérailles. Il s'y fera représenter, en cas d'empêchement majeur, par le grand duc Michel, son frère et plusieurs autres membres de la famille impériale.

Le régiment des dragons de Siversk, dont le roi Christian était colonel honoraire, sera représenté aux funérailles par son commandant et une délégation d'officiers. L'ordre russe de Saint-André dont le défunt était titulaire, sera également représenté.

LE ROI EST MORT, VIVE LE ROI

Copenhague, 30. — Frédéric VIII a été proclamé roi du Danemark à midi, aujourd'hui, sur le square Amalienborg, en face du palais. La cérémonie n'a duré que quelques minutes. Le premier ministre Christiansen parut au balcon du palais et annonça la mort du roi Christian et l'accession au trône de son fils aîné.

Le nouveau monarque fut ensuite acclamé. Frédéric VIII se présenta à son tour devant la foule et prononça un bref discours. La cérémonie s'est terminée par le chant de l'hymne national.

L'IDOLE DE SON PEUPLE

Copenhague, 30. — Le nouveau roi du Danemark, Frédéric VIII, est âgé de 62 ans, mais il porte admirablement le fardeau des années. Il est aussi populaire chez son peuple que l'était son père. Il a été élevé dans la plus grande simplicité, suivant le désir de ses parents. Sa première instruction, à la fois à la maison et à l'école, fut donnée par sa mère au moment de son accession au trône du Danemark.

Frédéric VIII a vu son frère cadet et son propre fils devenir rois avant que lui-même ne commençât à régner. Le nouveau souverain est fort populaire depuis sa tendre enfance. Son port est plein de noblesse, et ses manières sont des plus affables. C'est un homme cultivé. Il a été maintes fois décoré par les gouvernements étrangers.

Sans se mêler intimement aux mouvements politiques, il a toujours suivi avec attention tous les débats importants du Riksdag. Il est le chancelier de l'Université de Copenhague et le chef des franc-maçons du Danemark. C'est un philanthrope et un grand promoteur d'oeuvres charitables. Inspecteur-général de l'armée, il a toujours cherché à améliorer le sort du soldat.

On ignore quelle sera sa politique comme souverain régnant. Sa femme, la reine Louise, est la plus grande et en même temps la plus riche des souveraines d'Europe. Elle n'en vit pas moins avec son mari la vie simple et sans éclat de la famille, le couple royal donnant à la nation l'excellent spectacle d'être unis par la plus vive affection, tout dévoués à l'éducation et au bonheur de leurs huit enfants.

Frédéric VIII passe pour n'avoir pas un caractère aussi résolu que son père, mais sa femme sous ce rapport est richement dotée.

LEGISLATURE PROVINCIALE

La Chambre a repris ses séances hier après-midi.

PEU DE BESOGNE

Le premier ministre propose une chose qui raccourcira la Session.

DINER D'ETAT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Québec, 30. — Après cinq jours de repos, les députés se sont réunis de nouveau hier après-midi.

L'Orateur a proposé sur la table un état des affaires des institutions de charité subventionnées par la province. L'hon. M. Gouin a proposé et il a été résolu que le troisième paragraphe de la 56ième règle de la Chambre soit suspendu d'ici à la fin de la session, afin de permettre que la troisième lecture d'un bill public ait lieu le même jour que la seconde lecture, ce qui aura pour effet de diminuer la longueur de la session.

On procéda à la formation d'un comité du code municipal qui s'occupera de l'étude des bills amendant le code municipal. M. J. A. Tardif présente un bill amendant l'article 1064 du code municipal. Cette mesure a pour but de rendre uniformes les délais d'appel des décisions des conseils de comités.

M. Caron, député de l'Islet, présente un bill pour amender la loi électorale en y ajoutant l'article 35a. D'après cette mesure, lorsqu'un conseil municipal local se réunira pour la révision des listes électorales et qu'il n'y aura pas quorum, l'assemblée sera ajournée de plein droit au lendemain.

Les bills privés ayant ensuite été appelés on a adopté en seconde lecture les bills suivants: Loi constituant en corporation la compagnie T. P. Pelletier. Loi constituant en corporation "Les Soeurs de Saint-François d'Assise".

Lecture du Bill 90. — Loi constituant en corporation "The Quebec Northern Railway Co." On en vint ensuite aux interpellations. Il y en avait plusieurs. Les voici, avec les réponses.

M. Perrault. — 1. Quels sont les frais occasionnés à la province par la collection de la taxe spéciale sur les obligations de banque depuis le 30 juin 1905, en vertu de l'acte 5 Ed. VII, ch. 15 ?

2. Quelles sont les recettes provenant de la collection de cette même taxe ? Réponse: 1. \$1,718,271. 2. \$13,287,774.

M. Perrault. — 1. L'honorable Trésorier de la Province est-il en état de faire rapport à cette Chambre que les compagnies de chemin de fer se sont soumises, depuis le 30 juin 1905, aux dispositions des lois 57 Vic, chap. 6 et 1 Ed. VII, chap. 2, quant à la taxe sur les subventions, tel que promis dans le discours sur le budget, en date du 25 avril 1905 ?

2. Dans l'affirmative, pour quel montant ? Réponse: Sous l'article 58 Victoria, chap. 6. Le Grand-Tronc \$1,791,777. Le Québec Central, \$10,647,821. Sous l'article 1 Edouard VII, chap. 2. Le Grand-Tronc, \$16,145.

M. Perrault. — Quel est le montant de la taxe perçue par le département du Trésor, depuis le 30 juin 1905, en vertu de l'article 3 de la loi 5 Ed. VII, chap. 14, amendant la loi des licences ? Réponse: \$7,525,000.

M. Perrault. — Le gouvernement a-t-il l'intention de maintenir, amender ou abroger l'article 3 de la loi 5 Ed. VII, chap. 14, au sujet des licences ? Réponse: Sous considération.

M. Perrault. — Le gouvernement a-t-il l'intention de maintenir, amender ou abroger la loi 5 Ed. VII, chap. 15, au sujet des transferts d'actions, etc ? Réponse: Sous considération.

M. Perrault. — Est-ce l'intention du gouvernement de continuer le système de paiement d'allocations spéciales aux employés permanents du service, en sus de leur salaire régulier ? Réponse: Sous considération.

M. Langlois. — 1. Quel est le nombre des institutrices non brevetées qui enseignent dans les écoles de la province de Québec ? 2. Quelles sont les moyennes de leur traitement par mois ? Réponse: 1. 16; moyenne \$420. Protestant 19; moyenne, \$607. Institutrices non brevetées: Catholique \$30; moyenne, \$93. Protestant 286; moyenne, \$85.

Moyenne des traitements: \$521 chez les institutrices, et \$109 chez les institutrices. M. Langlois. — Quel a été le montant total dépensé par le gouvernement pour les écoles d'agriculture dans la province de Québec, depuis 1886 ? Réponse: \$230,447.

M. Langlois. — Y a-t-il, ainsi que l'affirme M. C. J. Magnan à la page 8 et suivantes, dans "Honneur à la province de Québec", 116 couvents et 72 écoles de Frères qui ne communiquent aucun renseignement au département de l'Instruction publique ? A cette interpellation, l'hon. M. Leblanc s'est levé et a protesté contre la forme irrégulière que M. Langlois lui a donnée. M. J. M. Tellier a fait de même.

L'hon. M. Gouin a répondu qu'il reconnaît l'irrégularité de la forme de cette interpellation. Mais afin d'éviter une perte de temps, il y répondra quand même, si l'on veut bien enlever les objections que l'on y fait. Voici cette réponse: Les maisons d'éducation indépendantes non subventionnées n'ont transmis aucun renseignement au département de l'Instruction publique aucun renseignement ou rapport officiel, et il est, en conséquence, impossible de répondre à cette question.

M. Langlois. — Quel est le montant total payé par le gouvernement en

LES VETERINAIRES REUNIS EN CONGRES

L'association des médecins-vétérinaires est décidée à assurer et à maintenir

LA DIGNITE PROFESSIONNELLE

Elle poursuivra vigoureusement les vétérinaires exerçant illégalement la profession et

LE CHARLATANISME

Le bureau de direction de l'association des médecins-vétérinaires de la Province de Québec a continué hier après-midi la discussion des affaires financières de cette corporation et les meilleurs moyens à adopter pour maintenir la dignité de cette profession et empêcher le charlatanisme.

Le bureau a accordé aux membres de l'association de permettre que la troisième lecture d'un bill public ait lieu le même jour que la seconde lecture, ce qui aura pour effet de diminuer la longueur de la session.

On procéda à la formation d'un comité du code municipal qui s'occupera de l'étude des bills amendant le code municipal. M. J. A. Tardif présente un bill amendant l'article 1064 du code municipal. Cette mesure a pour but de rendre uniformes les délais d'appel des décisions des conseils de comités.

M. Caron, député de l'Islet, présente un bill pour amender la loi électorale en y ajoutant l'article 35a. D'après cette mesure, lorsqu'un conseil municipal local se réunira pour la révision des listes électorales et qu'il n'y aura pas quorum, l'assemblée sera ajournée de plein droit au lendemain.

Les bills privés ayant ensuite été appelés on a adopté en seconde lecture les bills suivants: Loi constituant en corporation la compagnie T. P. Pelletier. Loi constituant en corporation "Les Soeurs de Saint-François d'Assise".

Lecture du Bill 90. — Loi constituant en corporation "The Quebec Northern Railway Co." On en vint ensuite aux interpellations. Il y en avait plusieurs. Les voici, avec les réponses.

M. Perrault. — 1. Quels sont les frais occasionnés à la province par la collection de la taxe spéciale sur les obligations de banque depuis le 30 juin 1905, en vertu de l'acte 5 Ed. VII, ch. 15 ?

2. Quelles sont les recettes provenant de la collection de cette même taxe ? Réponse: 1. \$1,718,271. 2. \$13,287,774.

M. Perrault. — 1. L'honorable Trésorier de la Province est-il en état de faire rapport à cette Chambre que les compagnies de chemin de fer se sont soumises, depuis le 30 juin 1905, aux dispositions des lois 57 Vic, chap. 6 et 1 Ed. VII, chap. 2, quant à la taxe sur les subventions, tel que promis dans le discours sur le budget, en date du 25 avril 1905 ?

2. Dans l'affirmative, pour quel montant ? Réponse: Sous l'article 58 Victoria, chap. 6. Le Grand-Tronc \$1,791,777. Le Québec Central, \$10,647,821. Sous l'article 1 Edouard VII, chap. 2. Le Grand-Tronc, \$16,145.

M. Perrault. — Quel est le montant de la taxe perçue par le département du Trésor, depuis le 30 juin 1905, en vertu de l'article 3 de la loi 5 Ed. VII, chap. 14, amendant la loi des licences ? Réponse: \$7,525,000.

M. Perrault. — Le gouvernement a-t-il l'intention de maintenir, amender ou abroger l'article 3 de la loi 5 Ed. VII, chap. 14, au sujet des licences ? Réponse: Sous considération.

M. Perrault. — Le gouvernement a-t-il l'intention de maintenir, amender ou abroger la loi 5 Ed. VII, chap. 15, au sujet des transferts d'actions, etc ? Réponse: Sous considération.

M. Perrault. — Est-ce l'intention du gouvernement de continuer le système de paiement d'allocations spéciales aux employés permanents du service, en sus de leur salaire régulier ? Réponse: Sous considération.

M. Langlois. — 1. Quel est le nombre des institutrices non brevetées qui enseignent dans les écoles de la province de Québec ? 2. Quelles sont les moyennes de leur traitement par mois ? Réponse: 1. 16; moyenne \$420. Protestant 19; moyenne, \$607. Institutrices non brevetées: Catholique \$30; moyenne, \$93. Protestant 286; moyenne, \$85.

Moyenne des traitements: \$521 chez les institutrices, et \$109 chez les institutrices. M. Langlois. — Quel a été le montant total dépensé par le gouvernement pour les écoles d'agriculture dans la province de Québec, depuis 1886 ? Réponse: \$230,447.

M. Langlois. — Y a-t-il, ainsi que l'affirme M. C. J. Magnan à la page 8 et suivantes, dans "Honneur à la province de Québec", 116 couvents et 72 écoles de Frères qui ne communiquent aucun renseignement au département de l'Instruction publique ? A cette interpellation, l'hon. M. Leblanc s'est levé et a protesté contre la forme irrégulière que M. Langlois lui a donnée. M. J. M. Tellier a fait de même.

L'hon. M. Gouin a répondu qu'il reconnaît l'irrégularité de la forme de cette interpellation. Mais afin d'éviter une perte de temps, il y répondra quand même, si l'on veut bien enlever les objections que l'on y fait. Voici cette réponse: Les maisons d'éducation indépendantes non subventionnées n'ont transmis aucun renseignement au département de l'Instruction publique aucun renseignement ou rapport officiel, et il est, en conséquence, impossible de répondre à cette question.

M. Langlois. — Quel est le montant total payé par le gouvernement en

TRISTE TRAVAIL DE SAUVETAGE

Jusqu'à un repêché 21 cadavres du naufrage du "Valencia."

PENIBLE SPECTACLE

On croit que tout le monde aurait été sauvé si on avait pu lancer une corde plus forte.

ACTIONS HEROIQUES

Victoria, C. A., 30. — La liste des morts victimes du sinistre du "Valencia" dont les cadavres ont été retrouvés s'élève maintenant à 21; hier matin deux autres corps ont été ramassés. Des escouades d'hommes parcoururent la côte à la recherche d'autres cadavres; des entrepreneurs de pompes funèbres et des charpentiers pour construire des cercueils les accompagnèrent. Le propos de cet épouvantable naufrage on dit que son avait pu lancer du vaisseau un câble de deux pouces presque tout le monde aurait été sauvé. Les câbles qui furent jetés et que Logan avait tenté d'attacher aux rochers étaient beaucoup trop faibles et se brisèrent à la première pression.

Le steamer "Salvor" croisa aux alentours à la recherche des corps des malheureuses victimes. Hier soir, le "Salvor" a dû se porter au secours d'une barque qui était sur le point de se brayer sur la côte.

LA BRAVOUR D'UN ATHLETE

Frank Connors et George Long, deux survivants du naufrage, et qui sont maintenant à l'hôpital de Maine, racontent la conduite héroïque d'un jeune homme du nom de G. H. Jess, un athlète bien connu dans l'ouest et qui fut durant de longues années un des membres les plus brillants de l'invincible "North Pacific Association of Oarsmen." Durant tout le temps qu'il dura l'agonie du vaisseau Jess retint dans la maturité du vaisseau une jeune fille de San Francisco, Mademoiselle Vinnyck, qui, sans lui, serait tombée à la mer. A un moment donné Long s'était embarqué sur un radeau et il cria à Jess de venir l'y rejoindre.

"Impossible, répondit le héros, j'ai quelque chose qui me doit m'occuper ici." Long et Connors ont déclaré que Jess a conservé tout le temps le plus calme et la plus brave et énergique contenance.

UNE ENQUETE AURA LIEU

Le département de la Marine a ordonné qu'une enquête soit tenue sur ce naufrage et que la commission d'enquête soit à cet effet. Frank Connors et Georges Long, chauffeurs, deux survivants, recevront des subpoena pour comparaître devant la commission. Ces deux hommes, parait-il, ont reçu des lettres de la commission d'enquête à retourner immédiatement à Seattle. Les gardiens des phares ont donné avis au collecteur des douanes, John Newbury, que des masses de débris se dirigeaient vers la côte, et qu'ils craignaient que les Indiens s'en emparassent. Le collecteur a immédiatement dit de le garder jusqu'à nouvel ordre. Il devra détruire toutes les liqueurs alcooliques de peur que les Indiens ne mettent la main dessus.

UN PROGES IMPORTANT

La cause de la MONTREAL BREWING CONTRE LA VILLE SE CONTINUE. On a continué, hier après-midi, devant l'honorable juge Tellier, l'audition de la cause de la Montreal Brewing Company contre la ville de Montreal. Le propos de la demande pour un bref d'injonction formulée par la compagnie contre la ville parce que celle-ci a décrété, en faveur du Pacifique, la fermeture de certaines rues de la partie Est. M. Thomas Cushing, président de la Montreal Brewing, fut tenu dans la hâte aux déclarations plus grande partie du temps. Il s'efforça de démontrer que la fermeture des rues en question entraînerait des difficultés sans nombre pour le transport. Questionné par M. l'Archer, à propos de l'allégation tendant à dire que copie du règlement adopté par le conseil de ville n'avait pas été soumise en temps opportun au lieutenant-gouverneur, M. Cushing répondit qu'il tenait ce détail de son avocat.

Quatre charretiers de la compagnie, aussi examinés, s'accordèrent aussi à déclarer que la fermeture des rues de l'est rendrait leur tâche incomparablement plus difficile.

DE NOUVELLES RECRUES

St Jérôme, 30 — Jeudi dernier, le 25 courant, avait lieu à St Jérôme l'assemblée des principaux marchands de l'endroit pour décider s'il serait avantageux de former la succursale de St Jérôme de l'Association des Marchands Détailliers du Canada, Incorporée. Parmi les membres présents étaient MM. C. E. Laflamme, A. T. Bigone, Alex. Villeneuve, J. J. L. Richard, J. D. Fournelle, Joseph Laporte, D. Massé Giroux, J. B. Gougeon, J. D. Guay, S. Thibodeau, A. M. Vigneault. M. Laflamme a été choisi président temporaire de l'assemblée.

Après avoir entendu l'exposé, fait par le secrétaire provincial, M. J. A. Beaudry, des raisons qui doivent amener les marchands détailliers dans les différents lieux à s'unir pour protéger leurs intérêts, il a été unanimement décidé que les membres présents étaient favorables à la formation d'une succursale, et qu'une assemblée soit convoquée pour jeudi, le 1er février prochain, et que tous les marchands détailliers de l'endroit soient invités à assister à cette assemblée à laquelle auront lieu les élections des officiers et la formation du Bureau de Direction. Le secrétaire provincial est également invité à assister à cette assemblée.

ILS LE POURSUIVENT A TRAVERS CHAMPS

La police de tout un district se met à la chasse au voleur.

LA FUITE

L'intéressant personnage se sauve du côté de notre ville tête nue et à demi vêtu.

DANS UNE CACHEETTE

Les citoyens de la paroisse de l'Assomption et des environs viennent d'assister à une chasse à l'homme dont les péripéties n'ont pas manqué de passionner tous ceux qui en ont été témoins. Les chasseurs, ce furent le chef Bédard Normandeau et toute une escouade de ses habiles agents; le gibier, un individu dont on ignore encore exactement le nom mais qui, selon les apparences, doit venir de notre ville. Il s'est d'abord fait connaître à ceux à qui il a eu affaire comme étant un nommé Marchand, mais le détective Normandeau a cru plutôt reconnaître en lui une vieille figure qu'il avait vue dans un journal. Ce dernier aurait eu déjà maintes fois mal à partir avec la police de Montréal et celle des diverses agences privées. Si les limiers parviennent à le pincer dans leurs recherches, qui se continuent encore, on saura bien à quoi s'en tenir sur le compte de cet intéressant personnage.

UN RECIDIVISTE

Micbaud est un voleur de chevaux de renom, ses coups d'audace sont connus depuis longtemps de nos limiers. Si c'est lui le Normandeau et ses hommes ont poursuivi. Il pourra se vanter de l'avoir cette fois échappé belle. Vendredi, cet individu se présentait chez un citoyen du village de l'Assomption. Il était monté dans une superbe voiture garnie de "trobes" d'un grand prix et conduisait un cheval digne de figurer dans les écuries les mieux garnies. Le harnais que la bête avait sur le dos semblait être tout neuf et de valeur considérable. "J'ai l'intention de me débarrasser de cet attelage", dit-il après avoir causé quelques minutes avec son propriétaire. "Je vous le vendrais à un prix qui vous conviendrait, mais vous voulez m'acheter le tout, je vous le laisserai à de conditions des plus faciles."

PREMIERS SOUPCONS

Et en même temps, notre homme fit son prix, que l'autre trouva vraiment dérisoire, au point qu'il en conçut immédiatement des soupçons. Voulant gagner du temps en attendant de faire prévenir le chef Normandeau, qui demeure à quelques pas, il dit à son vendeur: "Venez avec moi, nous allons nous rendre à l'hôtel Tholin, pour compléter notre marché. L'étranger ne se fit pas prier et l'installa dans l'appartement de son propriétaire à l'endroit indiqué, en face d'un bock de bière, — affaire de "moullier un brin le bargain."

UN HOTE IMPORTUN

Entre temps, le détective Normandeau, mis au courant de ce qui se passait, faisait son apparition sur la scène et à son tour entra en pourparlers avec l'individu qu'il crut identifier aussitôt pour le fameux Micbaud. "Je vous donne cinquante dollars pour tout l'équipage", dit-il. "C'est bon marché", répondit l'autre, mais le voleur n'est pas un garçon facile. D'ailleurs j'ai un pressant besoin d'argent..."

C'est alors que Normandeau se fit connaître, pour commencer aussitôt un interrogatoire en règle du trop coquet vendeur, pendant que ce dernier devenait de plus en plus inquiet de la contenance, faisant des efforts désespérés et fort épuisés pour se ressaisir. Il balbutia, donna des réponses évasives, se contredit sur maints points importants et finalement s'embrouilla même dans les faux noms qu'il s'était donnés. Normandeau ne lâcha pas sa victime, comprenant bien qu'il avait là un devoir à accomplir.

LE QUART D'HEURE DE RABE-LAIS

Comme le prétendu Micbaud Marchand avait parlé de gens de Montréal, en donnant des détails tels qu'il devenait facile au policier de les contrôler: "Attendez une minute, lui dit le dernier, j'appelle à l'instant Mont-réal par téléphone, nous allons savoir à quoi nous en tenir une fois pour toutes."

Et il se dirigea sans tarder vers le bureau central de la compagnie Bell. Cette déclaration fut un coup de foudre pour l'étranger; on eût dit qu'il était sur des charbons ardents. Comme il avait enlevé d'abord son casque, ses gants et jusqu'à son paletot, Normandeau avant de sortir donna secrètement ordre de ne le pas laisser toucher à ces objets, croyant par là empêcher de s'enfuir. C'est là qu'il se trompa, comme tout autre se fut trompé de même.

LA FUITE

En effet, à peine était-il parti, que notre personnage s'approcha des vêtements qu'il avait laissés, en disant qu'il allait s'absenter un instant. Ce lui fut inutile, un agent de Normandeau l'empêcha poliment de rien toucher. C'était là le coup de grâce du pauvre diable.

Il se dit malade et sortit sur la galerie: on le laissa faire, vu qu'il était nu-tête. Ce fut alors, toutefois, que le bal commença. La seconde d'ensuite, les gens de l'intérieur entendirent sur le pavé du bruit de chaussures vites. Le fugitif avait sur sa personne un chèque sur la Banque de Saint-Hyacinthe, pour un montant de \$20. Avisa-t-il aussitôt dans la banque de ne pas faire le paiement de cette somme. Le prétendu nommé Marchand a dit au chef Normandeau qu'il a un frère à Montréal et un autre à Sorel.

LA CHASSE A L'HOMME

En un clin d'oeil, tout le monde fut dehors et l'alarme était donnée dans la ville entière. Normandeau lui-même, laissant là son téléphone, fut sur le champ sur les lieux. Tête nue, sans gants, sans chaussures, le voleur — car il n'y avait plus à douter du caractère de l'étranger.

LE REGNANT ANGLAIS DES AMITARDS

Le général russe Griaznoff a été assassiné hier.

A TIFLIS.

Plusieurs amendements sont faits à la constitution de l'empire des tsars.

LES TROIS POUVOIRS

Tiflis, 30 — Le général Griaznoff, chef de l'état-major du vice-roi du Caucase, a été tué par l'explosion d'une bombe hier. L'auteur de cet attentat a été arrêté.

LA CONSTITUTION

LA PRESSE

Abonnement : Quotidienne \$1.00 par semaine... Edition hebdomadaire 50c pour 6 mois.

Circulation de LA PRESSE

Table showing circulation statistics for the week of Jan 27, 1906, including daily and weekly totals.

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE 91,289

NOS CANADIENS

M. J. B. A. CORBEIL



M. J. B. A. Corbeil, marchand de chaussures, n'est encore qu'un tout jeune homme, mais l'importante maison qu'il dirige...

Chamberlain's



Le Favori des Enfants - Toux, Rhumes, Croup et Coqueluche.

IMMENSES TRAVAUX PROJETS A QUEBEC

LA CIE DU PACIFIQUE TIENT A AMELIORER SON PORT TERMINUS.

Du correspondant régulier de LA PRESSE. Québec, 29 — Les Québécois verront sous peu se faire de grands travaux au Palais et à la Basse-Ville.

LOI MUNICIPALE

DEUX JUGEMENTS INTERESSANTS SONT RENDUS EN COUR SUPERIEURE.

MM. Georges Meunier et al, contribuables de la paroisse de Saint-Vincent de Paul, ont obtenu, devant l'honorable juge Dunlop, l'annulation d'un règlement adopté, le 4 mai 1904, par cette corporation.

UN PIQUE-NIQUE QUI FINIT MAL

Whitby, Ont., 30. — Des étudiantes du Collège des Dames, d'Ontario, ont été victimes d'un pique-nique malheureux.

CHAMBERLAIN'S



LE ROMAN D'UN GARÇON D'HABITANT

Par HENRI ROULLAUD (Enregistré conformément à l'Acte des droits d'auteur.)

DEUXIEME PARTIE. Suite. Voyant qu'elle allait franchir la porte, Maurice la réalisa et la rejecta à l'arrière.

900 DROPS CASTORIA

CASTORIA

Vegetable Preparation for Assimilating the Food and Regulating the Stomachs and Bowels of INFANTS & CHILDREN.

Promotes Digestion, Cheerfulness and Rest. Contains neither Opium, Morphine nor Mineral. NOT NARCOTIC.

Perfect Remedy for Constipation, Sour Stomach, Diarrhoea, Worms, Convulsions, Feverishness and LOSS OF SLEEP.

Fac-Simile Signature of J. C. Watson NEW YORK.

16 months old 35 DROPS - 35 CENTS EXACT COPY OF WRAPPER.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants. La Sorte que Vous Avez Toujours Achetée.

Porte la Signature de

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTRAL COMPANY, NEW YORK CITY.

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTRAL COMPANY, NEW YORK CITY.

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTRAL COMPANY, NEW YORK CITY.

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTRAL COMPANY, NEW YORK CITY.

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTRAL COMPANY, NEW YORK CITY.

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTRAL COMPANY, NEW YORK CITY.

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTRAL COMPANY, NEW YORK CITY.

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTRAL COMPANY, NEW YORK CITY.

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTRAL COMPANY, NEW YORK CITY.

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTRAL COMPANY, NEW YORK CITY.

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTRAL COMPANY, NEW YORK CITY.

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTRAL COMPANY, NEW YORK CITY.

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTRAL COMPANY, NEW YORK CITY.

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTRAL COMPANY, NEW YORK CITY.



Soulagement Immédiat

Avec la Première Boutelle.

David Laflamme, 13, Temple St., WATERVILLE, Me., écrit : —

"Ma femme souffrait depuis longtemps de faiblesse et de débilité générale. Après avoir suivi plusieurs traitements sans succès, elle a essayé le Vin St-Michel. La première bouteille lui procura du soulagement, et à la sixième elle était guérie."

BOVIN, WILSON & CIE, 630 Rue St-Paul, Montréal, Agents Généraux.

EASTERN DRUG CO., 14 Fulton St., Boston, Dépositaires pour les Etats-Unis.

VICHY-CELESTINS

LA SEULE VÉRITABLE

364-228

A HOWICK

Funérailles de Mme J. B. Tremblay.

Howick, 30 — Samedi matin, ont eu lieu les funérailles de Mme J. B. Tremblay, d'Hochelega, née Amélie Palm d'Abonville, veuve de feu M. l'abbé C. F. Palm d'Abonville, chanoine et premier supérieur du collège Canadien à Rome.

Le chef de chant, avec le concours de quelques prêtres et des maîtres de chapelle de Saint-Martin et de Saint-Urbain, nous fit entendre du très beau chant. L'orgue était tenu par Mlle Ed. Loiseau, organiste.

L'église était toute drapée de noir et de jaune et le corps reposait sous un magnifique catafalque tout brillant de lumières. A 2 heures p. m. le corps fut conduit à la gare de Howick. Le deuil était conduit par M. J. B. Tremblay, époux de la défunte; M. l'abbé H. A. Tremblay, Dr E. C. Tremblay, de Manchester, N. H., Wilfrid et Avila Tremblay, ses fils; Wilfrid Loiseau, ses gendres, et plusieurs neveux et autres parents. Arrivé à 4 1/2 heures à la gare Bonaventure, où l'attendait M. J. G. H. Bergeron, député de Beauharnois, les Révérends Pères Lecavalier et Geoffroy et une foule d'autres, le corps fut transporté au cimetière de la Côte de Noires où la bénédiction fut donnée par le Rév. Père Lecavalier, puis déposé dans le charnier des familles Dubois et

châté avec M. Verscheiden, E.E.M., mais là où elle a son tirer parti de sa belle voix c. sans contredit dans "Pensée d'automne" de Massenet.

Mlle J. Beaudreault a su maintenir sa réputation.

Les "pêcheurs de Perles" de Bizet ont été merveilleusement rendus par Mlle A. Paris.

MM. Lamoureux et Pruneau n'ont fait que confirmer d'avantage la bonne opinion que l'on avait d'eux.

La récitation de M. Prévost intitulée "Un défaut de langue" lui valut d'être rappelé par deux fois.

"Le Pas d'Arme du roi Jean" de C. St. Saens; fut chanté d'une façon parfaite, par M. P. E. Lalanne, E.E.M.

M. H. Arnoldi a su, comme toujours d'ailleurs, nous tirer de fort jolies choses de son violon.

M. A. Langlois (11 ans) a causé de grandes surprises à l'auditoire, en nous donnant une "Valse" de Chopin de façon magistrale.

MM. Verscheiden, Gariépy, Duguay et Robert tous étudiants en médecine, ont aussi contribué pour une large part au succès de cette soirée.

Soulagement Immédiat

Avec la Première Boutelle.

David Laflamme, 13, Temple St., WATERVILLE, Me., écrit : —

"Ma femme souffrait depuis longtemps de faiblesse et de débilité générale. Après avoir suivi plusieurs traitements sans succès, elle a essayé le Vin St-Michel. La première bouteille lui procura du soulagement, et à la sixième elle était guérie."

BOVIN, WILSON & CIE, 630 Rue St-Paul, Montréal, Agents Généraux.

EASTERN DRUG CO., 14 Fulton St., Boston, Dépositaires pour les Etats-Unis.

VICHY-CELESTINS

LA SEULE VÉRITABLE

364-228

A HOWICK

Funérailles de Mme J. B. Tremblay.

Howick, 30 — Samedi matin, ont eu lieu les funérailles de Mme J. B. Tremblay, d'Hochelega, née Amélie Palm d'Abonville, veuve de feu M. l'abbé C. F. Palm d'Abonville, chanoine et premier supérieur du collège Canadien à Rome.

Le chef de chant, avec le concours de quelques prêtres et des maîtres de chapelle de Saint-Martin et de Saint-Urbain, nous fit entendre du très beau chant. L'orgue était tenu par Mlle Ed. Loiseau, organiste.

L'église était toute drapée de noir et de jaune et le corps reposait sous un magnifique catafalque tout brillant de lumières. A 2 heures p. m. le corps fut conduit à la gare de Howick. Le deuil était conduit par M. J. B. Tremblay, époux de la défunte; M. l'abbé H. A. Tremblay, Dr E. C. Tremblay, de Manchester, N. H., Wilfrid et Avila Tremblay, ses fils; Wilfrid Loiseau, ses gendres, et plusieurs neveux et autres parents. Arrivé à 4 1/2 heures à la gare Bonaventure, où l'attendait M. J. G. H. Bergeron, député de Beauharnois, les Révérends Pères Lecavalier et Geoffroy et une foule d'autres, le corps fut transporté au cimetière de la Côte de Noires où la bénédiction fut donnée par le Rév. Père Lecavalier, puis déposé dans le charnier des familles Dubois et

châté avec M. Verscheiden, E.E.M., mais là où elle a son tirer parti de sa belle voix c. sans contredit dans "Pensée d'automne" de Massenet.

Mlle J. Beaudreault a su maintenir sa réputation.

Les "pêcheurs de Perles" de Bizet ont été merveilleusement rendus par Mlle A. Paris.

MM. Lamoureux et Pruneau n'ont fait que confirmer d'avantage la bonne opinion que l'on avait d'eux.

La récitation de M. Prévost intitulée "Un défaut de langue" lui valut d'être rappelé par deux fois.

"Le Pas d'Arme du roi Jean" de C. St. Saens; fut chanté d'une façon parfaite, par M. P. E. Lalanne, E.E.M.

M. H. Arnoldi a su, comme toujours d'ailleurs, nous tirer de fort jolies choses de son violon.

M. A. Langlois (11 ans) a causé de grandes surprises à l'auditoire, en nous donnant une "Valse" de Chopin de façon magistrale.

MM. Verscheiden, Gariépy, Duguay et Robert tous étudiants en médecine, ont aussi contribué pour une large part au succès de cette soirée.



PAR ICI !!

Vous trouverez

ECONOMIE et PROFIT !

Du 16 Janvier au 15 Février

Il nous faut écouler tous nos "jobs" en vue de l'agrandissement de notre magasin et pour faire place aux marchandises nouvelles.

Voici quelques-unes des lignes que nous offrons à des réductions incroyables :

L'espace nous manque pour les énumérer toutes.

Jugez par celles-ci :

Bols blancs valant 60 pour 35c

Saucepan, grant bleu 35c

2 chop. val. 15c pour 12 1/2c

2 chop. val. 15c pour 12 1/2c

4 chop. val. 25c pour 18c

8 chop. val. 25c pour 24c

12 chop. val. 45c pour 32c

Taquets pour fenêtres, "Sash fasteners" valant 15c pour 3c.

Poignées à tiroirs, valant 25c et plus la douzaine, pour 12c la douzaine.

Notre poêle Goveaux, valant \$20.00 pour \$22.00.

De plus, un assortiment spécial sera accordé sur la Verre, Granit, Vaseline, Couteillerie, Ferblanterie.

SPECIAL: Grande boîte à pain. Valant 75c pour 45c.

MAISON JEAN PAQUETTE

1123 St Laurent, Près Hochelaga

Succursale: 1584 RUE SAINT-LAURENT, voisin Hôtel-de-Ville, Ville Saint-Louis.

EAU DE Contrexville

Eau Minérale Naturelle CONTRE LE RHUMATISME-LA SCIATIQUE

Le seul remède naturel et efficace contre Le Diabète et la Maladie de Bright

Quantité d'eau fraîche requise régulièrement de France. Prix \$1.00 la douzaine de bouteilles.

The Leeming-Miles Co., Limited

Edifice Leeming-Miles, angle Notre-Dame et Saint-Lambert. 75-77-79

PHOSPHODINE DE WOOD

Le Grand Remède Anglais. Un remède qui n'a mangé jamais de guérir toutes sortes de faiblesses, fatigues mentales et corporelles, pleur, impuissance.

Avant d'être un médicament, c'est un aliment. Il est riche en principes nutritifs et agit sur le système nerveux et le système circulatoire.

Un nommé Marotte a été transporté hier à l'Hôtel-Dieu. En entrant chez lui, côté d'Abraham, il s'est fracturé une jambe.

Un délicieux gâteau peut être glacé promptement avec les GLACES A GATEAUX

DE COWAN

Préparées prêtes à employer Chocolat, Rose, Blanc, Amande, Orange, Citron et Erable.

The Cowan Co., Ltd, TORONTO.

LA GOMME A LA MER "PEPSINE" DE BODE EST COMMENCEMENT "AR LES PRINCIPAUX MEDICINS ET DENTISTES.

Une existence désormais insupportable. Mais si la conscience des faits était revenue au malheureux, sa raison était encore obscurcie, et il obéissait machinalement à l'instinct qui le poussait loin d'une scène d'horreur.

Hagard, éperdu, Maurice fuyait dans une galopade éperdue, ne sachant où il se dirigeait. Il avait fait plus d'un mille, lorsqu'il crut étrange, traversa l'espace et lui parvint aux oreilles, perçant, continu, épouvanté. C'était un cri de bête, un cri sinistre, un râle sinistre, prolongé, qui ne cessait que pour reprendre avec une terreur grandissante, une acuité désespérée.

C'était le cri persistant de sa mère, folle de terreur, qui, sur le seuil de la porte de la maison ensanglantée, hurlait son épouvante dans le sinistre silence de cette nuit lugubre.

Maurice précipita son allure pour fuir ce nouveau supplice. Il atteignit la voie ferrée et s'élança tout droit, au hasard, dans l'inconnu.

Le cri de la vieille femme continuait toujours, mais à faible distance. Bientôt il ne fut plus perceptible, et Maurice en éprouva un soulagement.

Hagard, couvert de sueur malade et froid mordant, il ralentit sa course et prit le pas allongé.

Apollinaris

"LA REINE DES EAUX DE TABLE"

Enbouteillée seulement à la Source

Apollinaris, Neuenahr, Allemagne, et

Seulement avec son Propre Gaz Naturel.

gneuses recherches on supposa, avec toute apparence de raison, que ce corps méconnaissable pouvait bien être celui de Maurice Trévous, l'assassin de Germaine, qui avait dû sauter sur un train en marche pour fuir la justice des hommes, et qui dans le trouble et dans la rapidité de sa fuite avait trouvé là une mort vengeresse, à moins que, pris de remords, il ne se fut volontairement jeté sous les roues. Ce qui était encore la supposition la plus probable.

L'enquête très serrée et très minutieuse à laquelle on procéda confirma cette hypothèse, et sa conclusion, basée sur les indices matériels, fut que les débris humains trouvés sur la voie ferrée étaient bien ceux de l'assassin de Germaine.

En conséquence, ces débris furent inhumés comme ceux de Maurice Trévous, pour tout le monde, avait cessé de vivre.

Cette conclusion mit fin à l'action de la justice et aux recherches de la police, qui employa son activité à d'autres recherches et orienta son impeccable flair vers la solution de problèmes non moins importants et bien plus difficiles.

Fin de la deuxième partie.

TROISIEME PARTIE

Si nous ne racontions pas une histoire vraie—douloureusement vraie—nous aurions beau jeu d'entamer ici une action nouvelle et de laisser nos lecteurs en suspens sur le sort de personnages qui ont si sinistrement animé la fin de notre dernier chapitre.

Ce procédé habituel aux fabricateurs d'émotions douces ne saurait nous convenir, et pour deux raisons. La première, c'est que cette lamentable histoire est déjà suffisamment longue et suffisamment navrante pour que nous

n'ayions pas besoin de l'allonger et de l'assombrir; la deuxième raison, c'est que nous intelligents lecteurs savent par faitement que ni Germaine ni Maurice ne sont morts, ni ne doivent mourir des suites de cette aventure tragique et que, conséquemment, tout récit latéral tendant à jeter de l'incertitude ou du mystère sur l'action principale serait une ruse grossière qui ne ferait pas de dupe, mais qui pourrait bien irriter le lecteur contre nous. C'est là un risque périlleux que notre méloirisme de narrateur ne nous permet pas de braver.

Ces explications données, et nous les devons aux gourmets du roman-feuilleton classique dont les effets principaux sont tirés de l'inattendu, nous reprenons le récit de notre drame au moment où Maurice s'élança au dehors, affolé, en criant : —Malheur à moi !... Malheur à moi !...

I LE TRAMP

Sa fuite fut une poussée d'instinct. L'horreur de son action ne lui apparaissait pas encore, parce que, dans son cerveau troublé et torturé, l'idée dominante était qu'il avait accompli un acte de justice. Le chaos était dans son esprit. A la rage avait succédé la terreur; non la terreur de la police, il n'y songeait même pas, mais la terreur de son crime. Il fuyait le spectre de Germaine, dont le visage tout blanc, ardoilé de sang, les yeux grands ouverts, les lèvres crispées, se dressaient devant lui. C'est cette vision épouvantable qu'il fuyait avec l'ardeur d'une bête blessée et forcée par les chiens.

En cet instant, si Maurice avait pu reprendre sa pleine raison, il aurait été se livrer à la justice, lui demandant comme une grâce de le tuer vite fin à

DODD'S KIDNEY PILLS

ALL KIDNEY DISEASES

RHEUMATISM BRUISTING HEADACHE GRAVEL GOUT CALCULI

Whitby, Ont., 30. — Des étudiantes du Collège des Dames, d'Ontario, ont été victimes d'un pique-nique malheureux.

Le savon Sunlight est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé dans les applications à celles de Germaine, et plus grande supériorité. Achetez le Savon Sunlight et suivez les directions.

Pierre Gagnon, trouvé coupable d'assaut sur la personne de M. Noël Cloutier, hôtelier, a été condamné par le recorder Pelletier de Saint-Louis du Mile-End, à \$1 d'amende, \$4.10 de frais ou à 15 jours de prison.

MM. Lamoureux et Pruneau n'ont fait que confirmer d'avantage la bonne opinion que l'on avait d'eux.

La récitation de M. Prévost intitulée "Un défaut de langue" lui valut d'être rappelé par deux fois.

"Le Pas d'Arme du roi Jean" de C. St. Saens; fut chanté d'une façon parfaite, par M. P. E. Lalanne, E.E.M.

M. H. Arnoldi a su, comme toujours d'ailleurs, nous tirer de fort jolies choses de son violon.

M. A. Langlois (11 ans) a causé de grandes surprises à l'auditoire, en nous donnant une "Valse" de Chopin de façon magistrale.

MM. Verscheiden, Gariépy, Duguay et Robert tous étudiants en médecine, ont aussi contribué pour une large part au succès de cette soirée.

En conséquence, ces débris furent inhumés comme ceux de Maurice Trévous, pour tout le monde, avait cessé de vivre.

Cette conclusion mit fin à l'action de la justice et aux recherches de la police, qui employa son activité à d'autres recherches et orienta son impeccable flair vers la solution de problèmes non moins importants et bien plus difficiles.

Fin de la deuxième partie.

TROISIEME PARTIE

Si nous ne racontions pas une histoire vraie—douloureusement vraie—nous aurions beau jeu d'entamer ici une action nouvelle et de laisser nos lecteurs en suspens sur le sort de personnages qui ont si sinistrement animé la fin de notre dernier chapitre.

Ce procédé habituel aux fabricateurs d'émotions douces ne saurait nous convenir, et pour deux raisons. La première, c'est que cette lamentable histoire est déjà suffisamment longue et suffisamment navrante pour que nous



LA PRESSE

MONTREAL, 30 JANVIER 1906

LE "TIMES" DE LONDRES ET LE CANADA

Le "Times" de Londres est un journal puissant qui fait autorité par toute l'Europe; mais, l'emplacement de l'ouest semble le priver de ses meilleurs moyens.

En ce qui concerne cette question si controversée de la préférence, Sir Wilfrid Laurier l'a posée avec lucidité dans son discours du 28 septembre 1905.

La justification de ma politique de préférence a été exposée dans le cœur de l'Empire, à Londres, durant la conférence coloniale, lorsque j'ai déclaré que moi et mes collègues étions prêts à faire un traité de négociation.

Tel est, en effet, le sentiment du pays. C'est la formule, réduite à sa plus simple expression, de l'opinion qui domine en Canada: nous sommes prêts, si vous l'êtes.

De là à dire que nous n'avons pas besoin de la préférence, il y a tout un abîme, quand on voit, en relisant son texte, que monsieur Fisher a protesté, tout bonnement de notre loyauté en disant: "Nous n'avons pas besoin de la préférence pour rester attachés à l'Empire."

La seconde partie du discours de monsieur Fisher, qui se réjouit d'avoir vu triompher le libre-échange dans les dernières élections anglaises, n'a rien à faire avec la présente question. C'est une thèse personnelle qui ne met pas en cause la politique du Canada.

Le "Times" ne savait guère, non plus, ce qu'il disait, l'autre jour, lorsqu'il reprochait au gouvernement Laurier d'avoir refusé au Nord-Ouest la propriété de ses terres.

La Saskatchewan et l'Alberta ont fait un marché d'or, en capitalisant un actif sur lequel le gouvernement fédéral leur a payé un intérêt considérable, tandis que cet actif ne leur rapportait pas un sou si elles l'avaient conservé.

Le "Journal des Débats" annonce que le colonel Marchand aurait déclaré à un de ses amis qu'il serait candidat aux prochaines élections législatives dans un arrondissement de Paris.

LA SITUATION EN SERBIE

Les dernières dépêches nous montrent le roi Alexandre Ier, de Serbie, comme prisonnier dans son palais. Il est vraiment intéressant d'examiner cette singulière situation, car le roi est placé entre les agitateurs qui l'ont amené sur le trône et la masse de la nation qui cherche à ce moment à se disculper, sentant que, partout, depuis l'assassinat du roi Alexandre et de la reine Draga, l'infamie et la honte s'attachent à son nom.

Tel est le danger que redoutent les patriotes serbes: placés qu'ils sont entre leur désir de réhabiliter leur pays aux yeux de l'Europe et le devoir de lui éviter des complications dans lesquelles pourrait sombrer son autonomie, leur situation est difficile.

Mais, des difficultés de toute espèce viennent malheureusement entraver l'action de la ligue et favoriser la secte des officiers assassins. Des détails intéressants ont été donnés à "La Presse" sur ce point, grâce à un intermédiaire, par un jeune Serbe, sorti des rangs de l'armée, dans laquelle il occupait le grade de sous-lieutenant. Il appartient à une excellente famille de Belgrade, dont le chef est l'un des dirigeants du parti protestataire; il est donc à même d'être bien renseigné.

Quant au roi Pierre, les lugubres circonstances dans lesquelles il a été couronné semblent avoir réjoui sa vie. Son humeur est triste; il vit retiré au fond de son palais et le mépris que l'on témoigne dans les cours étrangères aux agents diplomatiques qui le représentent lui permet de juger de l'estime et de la considération dont il jouit lui-même au dehors.

précipitamment ses malles et qu'il était parti pour la France. Renseignements pris, il paraît que le prince Georges, étant ivre, avait injurié son précepteur, et qu'il était allé jusqu'à lui lancer à la tête une bouteille de champagne!

Voilà un jeune homme qui promet. Nonobstant ses gotts et ses apit idées, il est douteux, cependant, qu'il puisse jamais faire le bonheur des Serbes en montant sur le trône. Quoiqu'il en soit et en attendant, on peut souhaiter à la Serbie, que ceux qui se sont proposés de la justifier aux yeux de l'Europe et même du monde, réussissent dans cette noble mission et qu'elle puisse, grâce à eux, reprendre sa place aux rangs des nations civilisées, d'où l'exclusion au crime politique des plus monstrueux que l'histoire ait jamais enregistrés.

Nous tenons du jeune officier serbe dont nous parlons plus haut, sur la scène de l'assassinat, des détails palpitants que nous nous réservons de publier incessamment.

CHOSSES ET AUTRES

La pédagogie moderne a des préoccupations, qui auraient semblé bien oubliées aux éducateurs d'autrefois.

C'est ainsi qu'une expérience vient d'être tentée dans deux écoles de Paris, où l'on a mis à la disposition des fillettes et des garçons de superbes mouchoirs en papier. La haute administration a jugé l'expérience satisfaisante.

La séparation des Eglises et de l'Etat en France a eu pour effet, entre autres choses, de supprimer à partir du jour janvier, la franchise postale dont jouissaient les évêques pour les lettres que leur adressaient les curés. Désormais, tous les plus administratifs adressés aux évêques de France devront être affranchis.

Le "Journal des Débats" annonce que le colonel Marchand aurait déclaré à un de ses amis qu'il serait candidat aux prochaines élections législatives dans un arrondissement de Paris.

— Je serai candidat "républicain socialiste", aurait dit le colonel Marchand. Je suis fils d'ouvrier et ne veux point renier mes origines. Et c'est comme socialiste que je solliciterai les votes des électeurs parisiens.

Une mode nouvelle est en passe de s'introduire chez les commerçants parisiens.

S'inspirant de l'habitude prise dans les correspondances militaires, plusieurs d'entre eux ont décidé de supprimer à la fin de leurs lettres commerciales les formules de politesse.

Il paraît que l'innovation a été fort bien accueillie au Sentier où les "commodités distinguées", "salutations empreintes" et autres formules superflues sont bien malades.

"Time is money!" Nous n'avons plus le temps d'être poils.

Dans une grande ville de cosmopolitisme "select" qui fait fornalement du Midi méditerranéen, on vient de compléter le réseau des égouts par des canalisations en grès vernis. Le diamètre de ces tubes varie de 12 à 15 pouces.

Le calibre minimum de 12 pouces a été admis, malgré le risque de dépôts et d'engorgements, parce qu'il permet le passage de chiens qui, convenablement dressés, portent d'un "regard" à l'autre une corde à l'aide de laquelle est assuré le va-et-vient d'une brousse destinée au balayage des tuyaux.

Et voilà les chiens devenus égoutiers.

Le transatlantique anglais "Kildonan-Castle", qui arrive de l'Afrique du Sud, apporte en Angleterre l'une des plus considérables collections d'animaux qui ait, jusqu'ici, flotté sur les eaux.

Cette collection comprend 6 énormes lions marin, 70 pingouins, 70 serpents, dont quelques-uns très dangereux, 2 boas gigantesques, 30 singes, 76 lapins de rocher, 700 oiseaux de tous plumages et de toutes tailles, 10 antilopes, 750 tortues et quantité de sujets divers.

Ce chargement bizarre est consigné à l'ordre de M. John Hamlyn, un naturaliste londonien, qui a à ses gages des chasseurs professionnels européens ou indigènes employés dans des battues qu'il organise dans l'Afrique du Sud.

On ne tiendra compte que des soumissions qui auront été libellées sur les imprimés fournis par le ministre à cette fin et portant la signature des soumissionnaires.

Une seule Jose se Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood est le remède de qu'il vous faut.

Il est sans égal comme remède contre la toux, le rhume, la bronchite, le mal de gorge, "cuite" à la poitrine, l'asthme, la toux sèche, l'agrippement et toutes les affections de la gorge et des poumons.

Une seule Jose se Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood est le remède de qu'il vous faut. Ne vous laissez pas induire à acheter de ces soi-disant sirops de pin de Norvège, mais voyez bien à ce qu'on vous donne celui du Dr Wood. Il se vend dans une enveloppe jaune, avec trois pins comme marque de fabrique, au prix de 25c.



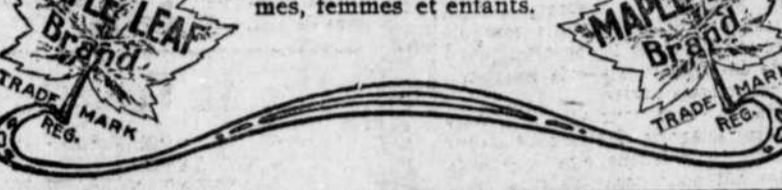
Les claques Maple Leaf fabriquées avec le meilleur caoutchouc Para sont à l'épreuve de l'humidité, élégantes, s'ajustent bien et très durables.

Chaque paire porte la marque Maple Leaf sur la semelle et cette marque est une garantie que les claques sont parfaites sur tous rapports.

Exigez de votre fournisseur

Les Claques Maple Leaf

Fabriquées pour s'ajuster sur toutes les formes de chaussures pour hommes, femmes et enfants.



RADWAY'S READY RELIEF

Nous le recommandons par l'un de nos médecins de TORONTO, comme un précieux remède de famille. C'est un onguent par un docteur éminent de cette ville.

Guérit Muscles douloureux, Douleurs au Lumbago, Foulures, Mal de dents, Douleurs aux Nis de gorge, Mal de tête, Mal de dos, Névralgie, Grippe, Rhumatisme.

Pendant plus de CINQUANTE ANS ce merveilleux remède a donné des preuves qu'il est l'antidote le meilleur, le plus sûr et le plus certain qui existe contre la douleur.

Il devrait toujours être dans chaque famille, se présente sous forme d'onguent et de pilules. Il est le plus sûr et le plus efficace de tous les remèdes pour les douleurs de toutes sortes.

Il est le plus sûr et le plus efficace de tous les remèdes pour les douleurs de toutes sortes.

Il est le plus sûr et le plus efficace de tous les remèdes pour les douleurs de toutes sortes.

Il est le plus sûr et le plus efficace de tous les remèdes pour les douleurs de toutes sortes.

Il est le plus sûr et le plus efficace de tous les remèdes pour les douleurs de toutes sortes.

Il est le plus sûr et le plus efficace de tous les remèdes pour les douleurs de toutes sortes.

Il est le plus sûr et le plus efficace de tous les remèdes pour les douleurs de toutes sortes.

Il est le plus sûr et le plus efficace de tous les remèdes pour les douleurs de toutes sortes.

Il est le plus sûr et le plus efficace de tous les remèdes pour les douleurs de toutes sortes.

Il est le plus sûr et le plus efficace de tous les remèdes pour les douleurs de toutes sortes.

Il est le plus sûr et le plus efficace de tous les remèdes pour les douleurs de toutes sortes.

Il est le plus sûr et le plus efficace de tous les remèdes pour les douleurs de toutes sortes.

Il est le plus sûr et le plus efficace de tous les remèdes pour les douleurs de toutes sortes.

Il est le plus sûr et le plus efficace de tous les remèdes pour les douleurs de toutes sortes.

Il est le plus sûr et le plus efficace de tous les remèdes pour les douleurs de toutes sortes.

COLONIAL HOUSE Square Phillips

Grande Vente Annuelle à Escompte

Cette vente se continuera jusqu'à samedi, 10 FEVRIER inclusivement, tous les escomptes tels qu'annoncés seront en vigueur jusqu'à cette date et des efforts seront faits, dans chaque rayon, pour offrir des lignes encore plus attrayantes que celles que nous avons annoncées jusqu'ici.

TOILES Lignes spéciales de nappes d'une valeur supérieure, moins 20 p.c. Serviettes de table, moins 20 p.c.

RAYON DES SOIERIES LIGNE SPECIALE Jolies soies rayées avec effet broché, toutes les teintes les plus délicates. Régulier \$1.00, moins 50%.

RAYON DE LA PAPERIE Profitez des prix suivants et donnez des commandes de cartes de visite et de travaux en relief. 100 cartes de visite imprimées avec plaque en cuivre. Régulier \$1.00 pour 85c.

AGENDAS DE POCHES POUR 1906 Grand nombre de dimensions et reliures, moins 33 1/2 p.c. sur les prix annoncés.

CARTES POSTALES DE FANTAISIE Des milliers de dessins assortis, des principaux éditeurs, 25c la douzaine.

CARTES DE VUES DE MONTREAL, tous les endroits les plus intéressants dans et aux environs de la ville, de couleur, et noires et blanches, à 15c la douzaine.

ALBUMS A CARTES POSTALES — prix de 50c à \$5.00, grande variété de styles et de prix, moins 20%.

RAYON DES CHAPEAUX D'Hommes 30 douzaines de Chapeaux durs de qualité supérieure, toutes les formes nouvelles, plus de 40 styles au choix, pour hommes. Régulier \$3 et \$3.50 pour \$2.00.

OFFRE TRES SPECIALE — Notre stock complet de Chapeaux en feutre, formes matériel et gaites, pour enfants, bleu marine, rouge, castor, brun, gris. Prix \$1 à \$3, moins 50 p. c.

RAYON DES TAPIS Offres Spéciales pour Jeudi, Vendredi et Samedi 25 Carpets cousues, en Wilton, Bruxelles et Axminster, 50 p. c.

25 Rugs des Indes, de Perse et de Turquie, 33 1-3 p. c. Le reste de tous les Rugs d'Orient, 20 p. c.

Lignes spéciales de Bruxelles, Wilton et Axminster, moins 20 p. c. Ligne spéciale de Tapis Tapestry, moins 15 p. c.

Le reste des Tapis et Rugs de Fibre, moins 20 p. c. 40 verges de Nattes de Chine pour \$2.00 net.

10 pièces seulement de Nattes Chinoises et Japonaises, moins 33 1-3 p. c. Le reste des Nattes, moins 20 p. c.

Le reste des Coupons de Tapis de Bruxelles, Wilton et Axminster pour escaliers, 33 1-3 p. c. 1 lot de Coupons de Nattes en fibre de coco, moins 50 p. c.

20 Carpets Kensington en laine, moins 20 p. c. 1 lot de Nattes et Rugs, 33 1-3 p. c.

PAPIER A LETTRES ET ENVELOPPES LIGNES SPECIALES Battise française, boîte contenant 1 livre de papier à lettres et enveloppes, grande forme carrée, nuances: blanc, bleu et gris. Régulier, 75c, pour 50c.

RAYON DES ARTICLES DE MESSIEURS 30 douzaines de chemises de négocié de couleur, jolis dessins, points 14 à 17, mais la plupart 15 1/2, 16, 16 1/2 et 17, pour hommes. Régulier \$1.25 pour 80c chacune.

50 douzaines de cravates four in hand, de la plus belle qualité. Soie anglaise, pour hommes. Régulier 50c et 75c pour 25c chacune.

Pyjamas de qualité supérieure en flanelle de coton, Oxford bien faits, pour hommes, moins 25 p. c.

CORSETS GRANDS RENOUVELES Dans les grands des corsets P. D. ont été renouvelés dans ceux de \$1.15 pour 58c, \$2.10 pour \$1.05, \$1.35 pour 68c, \$2.50 pour \$1.25, \$1.80 pour 80c, \$2.75 pour \$1.38, \$1.80 pour 90c, \$3.25 pour \$1.63, \$2.00 pour \$1.00, \$3.50 pour \$1.75, 3.00 pour \$1.80, \$4.25 pour \$2.13.

ETOFFES A ROBES DE COULEURS 50 pièces d'étamine crème, pure laine, 28 pouces de large, raies de fantaisie. Régulier 45c pour 22 1/2c la verge. Ces étamines de toile sont spécialement tissées pour costumes-boutés d'été.

Aussi grenadines pur mohair, avec riches raies mercerisées, 27 pouces de large. Régulier 55c pour 22c.

Un beau lot de grenadines mohair, 27 pouces de large, en nuances de bleu, rose, gris, mauve, vert et blanc. Régulier 45c pour 22 1/2c la verge.

5 p.c. en sus au comptant et attention spéciale aux commandes par la poste HENRY MORGAN & CO., Montréal.

Ne Négligez ni la Toux, ni le Rhume

ILS NE SAURAIENT AVOIR QU'UN RESULTAT. LA GORGE OU LES POUMONS, PARFOIS LES DEUX, EN RESTENT AFFECTES.

LE SIROP DE PIN DE NORVEGE DU DR WOOD EST LE REMEDE DE QU'IL VOUS FAUT.

Il est sans égal comme remède contre la toux, le rhume, la bronchite, le mal de gorge, "cuite" à la poitrine, l'asthme, la toux sèche, l'agrippement et toutes les affections de la gorge et des poumons.

Une seule Jose se Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood est le remède de qu'il vous faut. Ne vous laissez pas induire à acheter de ces soi-disant sirops de pin de Norvège, mais voyez bien à ce qu'on vous donne celui du Dr Wood. Il se vend dans une enveloppe jaune, avec trois pins comme marque de fabrique, au prix de 25c.

Ne Voyez-vous pas

Les maladies auxquelles vous exposez les brouillards de Janvier—cette température humide et malsaine de l'année—RHUME, TOUX, BRONCHITE, ASTHME, CATARRHE ET CONSOMPTION?

PRENEZ LE VIN MORIN "Créso-Phates"

C'est le remède idéal — Parfait : l'arme certaine contre les maladies pulmonaires.

N'HESITEZ PAS A L'EMPLOYER.

AVIS PUBLIC La Cité de Montréal donne avis qu'elle s'adressera à la législature provinciale à sa prochaine session pour faire adopter un projet de loi amendé en ce qui concerne les mandats suivants:

1. — Les taxes et les licences, le budget, la liste électorale, les élections, les prescriptions de taxes, l'ajournement des municipalités adjointes et les questions y rattachées, la répartition du coût des trottoirs, les appropriations, les records et le Greffier de la Cour du Recorder, la taxe des franchises municipales, les compagnies d'assurance, le pouvoir d'emprunt, la construction de canaux et de voies à charbon, le droit de forcer les propriétaires dans certaines cas à payer pour les fossés de tuyaux à l'eau et le droit de forcer les personnes, les corporations et les compagnies d'éclairage, après avis, de porter leurs tuyaux dans les rues et leurs habitations de la Cité, et de faire les raccordements d'égoûts.

2. — Le pouvoir d'obliger les Compagnies ou corporations à s'élever des rues ou à changer de place, dans certains cas, leurs poteaux, à payer le coût des raccordements souterrains de leurs établissements avec les boîtes d'aerage et à mettre au service de la Cité, dans leurs conduites souterraines, un compteur spécial; le pouvoir de rechercher certaines obligations, de définir certaines offenses contre les règlements, et l'établissement de la liste des trottoirs et le droit de forcer les propriétaires, les corporations et les compagnies d'éclairage, après avis, de porter leurs tuyaux dans les rues et leurs habitations de la Cité, et de faire les raccordements d'égoûts.

3. — Le pouvoir d'obliger les Compagnies ou corporations à s'élever des rues ou à changer de place, dans certains cas, leurs poteaux, à payer le coût des raccordements souterrains de leurs établissements avec les boîtes d'aerage et à mettre au service de la Cité, dans leurs conduites souterraines, un compteur spécial; le pouvoir de rechercher certaines obligations, de définir certaines offenses contre les règlements, et l'établissement de la liste des trottoirs et le droit de forcer les propriétaires, les corporations et les compagnies d'éclairage, après avis, de porter leurs tuyaux dans les rues et leurs habitations de la Cité, et de faire les raccordements d'égoûts.

4. — Le pouvoir d'obliger les Compagnies ou corporations à s'élever des rues ou à changer de place, dans certains cas, leurs poteaux, à payer le coût des raccordements souterrains de leurs établissements avec les boîtes d'aerage et à mettre au service de la Cité, dans leurs conduites souterraines, un compteur spécial; le pouvoir de rechercher certaines obligations, de définir certaines offenses contre les règlements, et l'établissement de la liste des trottoirs et le droit de forcer les propriétaires, les corporations et les compagnies d'éclairage, après avis, de porter leurs tuyaux dans les rues et leurs habitations de la Cité, et de faire les raccordements d'égoûts.

5. — Le pouvoir d'obliger les Compagnies ou corporations à s'élever des rues ou à changer de place, dans certains cas, leurs poteaux, à payer le coût des raccordements souterrains de leurs établissements avec les boîtes d'aerage et à mettre au service de la Cité, dans leurs conduites souterraines, un compteur spécial; le pouvoir de rechercher certaines obligations, de définir certaines offenses contre les règlements, et l'établissement de la liste des trottoirs et le droit de forcer les propriétaires, les corporations et les compagnies d'éclairage, après avis, de porter leurs tuyaux dans les rues et leurs habitations de la Cité, et de faire les raccordements d'égoûts.

6. — Le pouvoir d'obliger les Compagnies ou corporations à s'élever des rues ou à changer de place, dans certains cas, leurs poteaux, à payer le coût des raccordements souterrains de leurs établissements avec les boîtes d'aerage et à mettre au service de la Cité, dans leurs conduites souterraines, un compteur spécial; le pouvoir de rechercher certaines obligations, de définir certaines offenses contre les règlements, et l'établissement de la liste des trottoirs et le droit de forcer les propriétaires, les corporations et les compagnies d'éclairage, après avis, de porter leurs tuyaux dans les rues et leurs habitations de la Cité, et de faire les raccordements d'égoûts.

7. — Le pouvoir d'obliger les Compagnies ou corporations à s'élever des rues ou à changer de place, dans certains cas, leurs poteaux, à payer le coût des raccordements souterrains de leurs établissements avec les boîtes d'aerage et à mettre au service de la Cité, dans leurs conduites souterraines, un compteur spécial; le pouvoir de rechercher certaines obligations, de définir certaines offenses contre les règlements, et l'établissement de la liste des trottoirs et le droit de forcer les propriétaires, les corporations et les compagnies d'éclairage, après avis, de porter leurs tuyaux dans les rues et leurs habitations de la Cité, et de faire les raccordements d'égoûts.





EN PATINANT

UN JOURNALISTE D'OTTAWA SE BLESSE GRIEUREMENT

Décédé—Commencement d'incendie—La paroisse Saint-Patrice d'Ot...

L'ENQUETE DE LA CANADIENNE FINANCE EST ENCORE REMISE

M. Morrison était en cour, ce ma...

CONDAMNATIONS

Son Honneur le Juge Choquet a con...

ELU PAR ACCLAMATION

Sherbrooke, 30—M. Téléphone B...

LE TABAC DANS DEUX-MONTAGNES

Saint-Eustache, 30—Dimanche apr...

UN PETIT PATINEUR SE NOYE A VAUDREUIL

Vaudreuil, 30—La glace vient de...

MAUVAISE CHUFE

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

MONARQUES EN DEUIL

Londres, 30—Le roi Edouard est...

L'OEUVRE D'IVROGNES

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

LA PICOTE A SAINT-CYRILLE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

SOCIETE PROSPERE

La "People's Mutual Building Socie...

JEU DANGEREUX

Un individu malintentionné s'est...

SAINT-TITE DE CHAMPLAIN

Monsieur regrettons d'apprendre la...

SAINT-TITE DE CHAMPLAIN

Monsieur regrettons d'apprendre la...

SAINT-TITE DE CHAMPLAIN

Monsieur regrettons d'apprendre la...

SAINT-TITE DE CHAMPLAIN

Monsieur regrettons d'apprendre la...

SAINT-TITE DE CHAMPLAIN

Monsieur regrettons d'apprendre la...

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Pour avoir une réponse dans les...

ASS. CONTRE L'INCENDIE

Les membres de l'Association des...

DIVERS

ALCOOLISME—Le meilleur traitement...

BOIS DE CORDE A ACHETER

On achète par grosses quantités...

YEUX—OERELLES, NEZ, GORGE

DR FRS DE SALES PREVOST Spécialiste...

OU DINER?

HOTEL PLACE VIGER

PERDU

BRACELET perdu, vendredi soir...

ARGENT A PRETER

Vous pouvez emprunter de \$100.00...

NOUS FRÈRES DE PAR- gent aux taux les plus bas de la Ville

Vous pouvez emprunter de \$100.00...

ARONSON & RUTENBERG

Magasins durs et beaux vêtements...

ETOILES EN VISON

Nous avons le plus grand choix d'ETU...

PROVINCE DE QUEBEC

PROVINCE DE QUEBEC, District de...

PROVINCE DE QUEBEC

PROVINCE DE QUEBEC, District de...

PROVINCE DE QUEBEC

PROVINCE DE QUEBEC, District de...

PROVINCE DE QUEBEC

PROVINCE DE QUEBEC, District de...

PROVINCE DE QUEBEC

PROVINCE DE QUEBEC, District de...

PROVINCE DE QUEBEC

PROVINCE DE QUEBEC, District de...

PROVINCE DE QUEBEC

PROVINCE DE QUEBEC, District de...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

A VENDRE

PARDESSON à vendre, en drap noir...

POELE Québec Heated No. 2 à vendre...

SALLE à dîner à vendre, bon bois...

SALLE à dîner à vendre, le propriétaire...

VOTRE crédit est bon chez P. Lapointe...

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

PIANO—\$175.00 comptant acheté un...

PIANO carré Wagner, ayant coûté...

PIANO A VENDRE—Piano droit Berlin...

PIANO A VENDRE—Si vous voulez...

PIANO carré Vose, de Boston, \$150.00...

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

CHEVAL à vendre, un magnifique cheval...

CHEVAL—A vendre, bon cheval de...

VOITURE—A vendre une voiture...

COMBUSTIBLES A VENDRE

BOIS A VENDRE—\$1 le voyage, bois...

LOT de bois franc sec à vendre, s'adres...

SLABS sciés, \$1.00 le voyage; tra...

PROPRIETE A VENDRE

MAISON A VENDRE—Comprendant deux...

MAISON à vendre à deux logements, de...

MAISON A vendre, 2 logements, 100...

MAISON A vendre, rue Chambard, Nos 49...

MAGNIFIQUE propriété de campagne...

PROPRIETES A VENDRE—Rue Saint-Hubert...

PROPRIETES A VENDRE—Deux maisons...

PROPRIETE A VENDRE—Rue Marie-Anne...

PROPRIETE A vendre, à Montréal, Situ...

PROPRIETE A vendre, rue Monclaire, 175...

PLATEAU WESTMOUNT—5 minutes...

PROPRIETE A vendre, à Montréal, Situ...

PROPRIETES A VENDRE—Bon mar...

BON MARCHÉ un coin, Nos 145-147-149...

RESIDENCE—Avenue du Parc, Anso...

PROPRIETE DEMANDEE—On demande...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

OPPORTUNITES D'AFFAIRES—Chances...

L'ART FRANÇAIS AU CANADA

Une Sympathique Personnalité qui se Dissimule

M. LE PROFESSEUR G. HARDELIN, ARTISTE MUSICUEN AU "THEATRE NATIONAL," UN VETERAN DE 1870, PRISONNIER A METZ.

Quelques Notes sur sa Vie — Importante Déclaration

On a dit de la France: "C'est le cœur qui fait vivre l'Europe." Mais c'est aussi la grande nourricière qui déverse de son sein, l'inextinguible source de tout ce qui est beau, grand, noble et généreux.

Ce doux pays n'est-il pas vraiment le berceau de l'Art et de la Science? Chez nous surtout, l'on affectionne tout particulièrement ce qui nous vient de là-bas.

L'art français, combien nous le vénérions! Tous nos intellectuels veulent un culte réel à tout ce qui est marqué du cachet de la France.

Orateurs, Ecrivains, Artistes, tous les nobles âmes à s'inspirer du génie français.

Mais parmi les Français qui habitent chez nous, connaît-on seulement un brin de tout ce qui pourrait les grandir davantage à nos yeux?

Nos lecteurs auront tous à gagner en faisant plus ample connaissance avec certains de leurs bons "cousins."

Au risque de troubler la quiétude de ces derniers qui ont déjà trop résisté à se dissimuler, et qui semblent faire fi de notre admiration, nous commençaons, aujourd'hui même, à en citer un à l'ordre du jour.

MONSIEUR G. HARDELIN est né en janvier 1850.

Sa jeunesse fut celle de tout Français: il a grandi en aimant, en admirant et en travaillant!

A vingt ans il est dans l'armée. C'était en 1870! M. HARDELIN a épaulé le fusil et manié le sabre.

Prisonnier de guerre à METZ. Plus tard commissionné dans la marine, il voyagea en Grèce, en Turquie, en Egypte, etc.

Au sortir de l'armée, après y avoir fait plusieurs campagnes et décroché plus d'une décoration, M. HARDELIN croit le moment de consulter ses goûts, son tempérament et surtout son talent.

Aussi entre-t-il au Conservatoire de Musique pour se perfectionner sur son instrument favori, la contrebasse à cordes.

Les gens du métier savent combien est ingrate une telle vocation. MONSIEUR HARDELIN n'eût tout de même pas de peine à faire sa marque.

Plusieurs de ses élèves en France sont devenus de célèbres chefs de musique.

C'est à l'établissement de notre premier opéra français, il y a treize ans, que nous devons l'arrivée, en ce pays, de ce dilettante qu'est M. HARDELIN.

Il nous est venu avec le premier contingent d'artistes musiciens qui a inauguré pour de bon, ici, une scène française.

M. HARDELIN fait maintenant partie de l'orchestre du "THEATRE NATIONAL" où son rôle prépondérant est surtout apprécié des connaisseurs.

M. HARDELIN est aussi membre de la "SYMPHONIE" de Montréal. D'ailleurs il est de tous les concerts, et partout où l'on interprète de la grande musique.

Malheureusement, pendant ces derniers cinq ans, M. HARDELIN fut pris de la maladie des Rognois. Ce mal terrible lui a fait endurer d'horribles souffrances.

Après avoir consulté plusieurs médecins sans aucun résultat, M. HARDELIN eut la bonne inspiration d'essayer les PILULES MORO.

La première boîte lui apporta, de suite, du soulagement.

Trois autres boîtes suffirent à le guérir complètement, si bien qu'il a pu déclarer à notre reporter que les PILULES MORO constituent réellement le remède par excellence pour les hommes qui souffrent du mal de rognons.

LES PILULES MORO l'ont débarrassé de sa maladie de rognons et lui ont même donné un regain de forces et de vigueur.

Cette déclaration de MONSIEUR LE PROFESSEUR HARDELIN est un bien précieux témoignage en faveur des PILULES MORO, déjà si connues et appréciées de tous les hommes qui souffrent de dyspepsie, de mal de rognons, de faiblesse générale, d'impotence, etc., etc.

Les Pilules Moro sont à vendre chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la maille, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724 rue Ste Catherine, Montréal.

LA CAMPAGNE MUNICIPALE POUR LA MAIRIE

Une grande assemblée des électeurs favorables à la candidature de l'échevin Ekers, a été tenue, hier soir, dans la salle Sainte-Trinité, rue Sainte-Rose, sous la présidence conjuguée de MM. T. Dionne et M. Charpentier.

L'échevin Ekers, en commençant son discours, répondit à l'accusation lancée par son adversaire qu'il est l'étenué des ouvriers. La réponse est bien simple, que celui qui veut s'en donner la peine, consulte les ouvriers à son emploi, et il s'en remet à leur verdict.

Durant cette campagne, il a traité son adversaire avec courtoisie, et il entend suivre la même ligne de conduite si les électeurs lui font l'honneur de l'élire premier magistrat de la ville de Montréal.

M. J. P. Dixon, bien qu'anglais, catholique et libéral en politique, est heureux de donner son appui à l'échevin Ekers, parce qu'il le considère le meilleur homme, sous les circonstances.

Les échevins Payette et L. A. Lapointe, regrettent que l'on veuille introduire la politique dans les élections municipales, et ils font bonne justice des accusations de fanatisme portées à tort et à travers contre M. Ekers.

M. L. T. Maréchal, a parlé dans le même sens, et il est étonné de voir M. Doran, un honnête homme personnellement, conduire une campagne aussi deshonorable et indique d'un candidat, qui aspire à la position de premier magistrat de Montréal.

Les autres orateurs ont été MM. X. Charpentier, G. A. Lacombe, M.P.P., D. Verdon, M. Campeau, E. Eremont, et E. Chéron.

QUARTIER EST Au-delà de 300 électeurs étaient présents, hier soir, à l'assemblée, qui a eu lieu, hier soir, rue Notre-Dame en faveur de la candidature de l'échevin Levy.

L'assemblée a été présidée par M. Rossier, et l'ordre du jour était: 1. L'échevin Levy, au cours de ses remarques, a donné des explications sur sa conduite, à l'égard de la ville. Il a énuméré le travail qu'il a accompli.

Les autres orateurs de la soirée, ont été: MM. C. A. Wilson, Jhon. J. McShane, F. Granger, W. Blouin, M. Brail et M. Durand.

UN APPEL AUX DAMES Le conseil local des femmes de Montréal, vient de lancer un manifeste dont les raisons, qui doivent engager les femmes qui ont droit de vote, à prendre part à l'élection du 1er février prochain. C'est l'occasion pour tous de contrôler la façon dont seront conduites les affaires municipales, au cours des prochains deux ans; notamment: la condition des rues, la qualité de l'eau, l'inspection des aliments, l'éducation des enfants, la préservation et l'agrandissement des parcs publics, la mise en force des règlements qui assurent la morale publique, et l'emploi honnête des deniers publics.

Toutes ces questions intéressent les citoyens de Montréal, hommes et femmes.

Le conseil local engage donc toutes les femmes, qui sont électrices, à se prévaloir de leurs droits, le premier février prochain, en faisant des candidatures qui leur semblent être les mieux qualifiées et les plus aptes à administrer dignement la chose publique.

QUARTIER SAINT-JOSEPH Les électeurs du siège No 1 du quartier Saint-Joseph, se sont réunis, hier soir, en assemblée, à la salle Naud, 740 rue Notre-Dame et Guy, sur l'invitation du candidat, M. J. H. Foisy.

M. J. H. Foisy a développé son programme. Il s'élève énergiquement contre la défranchisation des électeurs qui n'ont pas payé le taxe d'eau.

L'après-midi, M. H. Calder, avocat, fait un tableau saisissant des horreurs commises par les trusts du coton, des laines et du charbon.

M. Théodule Rheaume, avocat, développe et recommande brillamment cette partie du programme de M. J. H. Foisy où ce dernier réclame la préférence pour l'ouvrier canadien sur l'ouvrier étranger.

Les autres orateurs, MM. O. Limgoes, chef ouvrier, et W. Baker, avocat, énumèrent les droits de M. J. H. Foisy, à l'échevinage.

QUARTIER SAINT-LOUIS Le docteur Gadbois tenait, hier soir, une grande assemblée, dans l'édifice de la Physical Culture School, 740 rue Saint-Laurent, pour l'élection anglaise du quartier. Plus de cinq cents contribuables se rendirent à l'appel. Les orateurs: le candidat d'abord, puis MM. Stevenson, Robinson, Sinn et Haley, traitèrent successivement de la chose publique.

Le docteur Gadbois s'efforça de démontrer la grossière ignorance dont l'un de ses adversaires lequel promet toutes sortes d'améliorations au port de Montréal, s'il est élu échevin, alors que le port de Montréal est placé sous le contrôle exclusif d'une commission. Puis, il passa en revue les divers votes donnés par M. Lemay, l'autre candidat durant son séjour au Conseil de ville.

M. Robinson traita spécialement de la question de l'hygiène et M. Hailey recommanda aux assistants d'écrire un homme capable de comprendre ses commettants des deux langues pendant les élections municipales et pouvant défendre leurs intérêts dans les deux langues au Conseil de ville.

Le docteur Gadbois donna subsequmment lecture de plusieurs lettres à lui envoyées par l'association des jeunes gens de l'église Saint-Jean; par les membres de l'église Méthodiste de la rue Sherbrooke; par la Société de Tempérance; par le Montreal Swimming Club et une délégation d'ouvriers. Toutes ces associations l'assurent de leur concours effectif.

CHEZ LES BARBIERS L'Union Internationale des Barbiers a donné, hier soir, à la salle St Joseph, un smoking-concert, où les membres se sont fort amusés. A la fin de la soirée le président de l'union a proposé une motion qui a été adoptée à l'unanimité.

Chère Mère

Vous petits enfants exigez des soins constants par les temps d'hiver et d'automne. Un contracture ou rhume. Connaissez-vous Shiloh's Consumption Cure, le Tonique des Pouxons, et ce qu'elle a accompli pour tant d'autres? Elle est répandue dans le seul bon remède pour toutes les maladies des conducteurs des voies respiratoires. Elle est aussi inoffensive et elle est agréable au goût. Considérez-garantie ou votre argent est remboursé. Le prix est 25c la boîte, et tous les marchands de médecine vendent.

314

SHILOH

Tous les marchands de pharmacie

LES MARCHANDS DETAILLEURS A SAINT-JEAN D'IBERVILLE

IMPORTANTES RESOLUTIONS ADOPTÉES PAR LEUR ASSOCIATION — UNE SUGGESTION

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Québec, 30. — L'Union S. N. Parent, président de la commission du Grand Tronc Pacifique, qui est venu passer le dimanche dernier à Québec, est retourné à Ottawa, hier après-midi. Interviewé par un journaliste, M. Parent a déclaré que le semaine prochaine, le gouvernement demandera des soumissions pour la construction de quelques sections du Grand Tronc Pacifique, sur les divisions du gouvernement. L'une de ces sections comprendrait 245 milles à l'est de Winnipeg, et l'autre, 165 milles à partir du pont de Québec, dans la direction de La Tuque. Il est entendu que les travaux de ces deux sections devront être commencés simultanément.

— Les escouades d'apprentis du Grand Tronc Pacifique, qui, sous la direction de MM. Garnett et Henstas, travaillent dans les régions de Montmagny et de Lévis, ont été traitées, la première à St-Théobald, comté de Portneuf, et la seconde à St-Proper, comté de Champlain. La plupart des membres de ces escouades sont des Québécois. Il est aussi question que l'escouade dirigée par M. Chariton sera envoyée plus haut, avant longtemps.

— M. Joseph L. a été réinstallé dans ses fonctions de mécanicien en chef des usines de l'intercolonial à Tadoussac.

Un fort mouvement se fait en vue d'obtenir du gouvernement la réinstallation de M. Colton Boivin, en tant que poste qui occupait dans le corps d'ordonnance de la ville de Québec. On sait que le Lt-colonel Morin, qui avait accepté cette position, a donné sa démission.

— On a transporté hier à Québec la dépouille mortelle de Pierre Alais Pire Berthiaume, de Québec, qui s'est fait tuer accidentellement au Sault Sainte-Marie, lundi dernier. Il était âgé de 35 ans et marié.

— Deux cochers du poste du Palais sont accusés d'avoir battu un nommé Joseph Danis, samedi soir, avec l'intention de le piller. Danis, qui arrive des chantiers, fut quelque temps avec eux. Il s'ensuivit une bataille durant laquelle sa bourse disparut. Danis s'en fut se plaindre au sergent Laocasse qui, quelques instants après, retrouvait sa bourse dans la neige.

— La Cour de Révision a siégé à Québec. La Cour d'Appel siégea ici le 1er et le 2 février.

— Le cadavre de l'individu qui a été tué par un train de l'intercolonial à Tadoussac, est reconnu. C'est celui de Marcel, mercier, de Saint-Nicholas, âgé de 35 ans. Le corps a été envoyé en enquête. Verdict: "Tué accidentellement par les chars".

— Le coroner Jolicoeur a aussi tenu une enquête à Lévis au sujet de la mort de Richard Laliberté, décédé subitement. Verdict: "Mort d'asphyxie pendant une crise d'épilepsie".

— Hier soir, à la salle Loyola, un groupe de bons amateurs d'opéra ("Pitt-folle", d'Antony Mars, et "La Grammaire", de Labhère, sous la direction de M. Henri Chassé. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensions de cet acteur amateur auprès duquel se réunissent les amateurs de la région. Dans l'après-midi, nous sommes allés à la messe à l'église de St-Nicholas, où nous avons entendu un service de messe, et nous avons assisté à un concert de musique.

— Le coroner Jolicoeur a aussi tenu une enquête à Lévis au sujet de la mort de Richard Laliberté, décédé subitement. Verdict: "Mort d'asphyxie pendant une crise d'épilepsie".

— Hier soir, à la salle Loyola, un groupe de bons amateurs d'opéra ("Pitt-folle", d'Antony Mars, et "La Grammaire", de Labhère, sous la direction de M. Henri Chassé. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensions de cet acteur amateur auprès duquel se réunissent les amateurs de la région. Dans l'après-midi, nous sommes allés à la messe à l'église de St-Nicholas, où nous avons entendu un service de messe, et nous avons assisté à un concert de musique.

— Le coroner Jolicoeur a aussi tenu une enquête à Lévis au sujet de la mort de Richard Laliberté, décédé subitement. Verdict: "Mort d'asphyxie pendant une crise d'épilepsie".

— Hier soir, à la salle Loyola, un groupe de bons amateurs d'opéra ("Pitt-folle", d'Antony Mars, et "La Grammaire", de Labhère, sous la direction de M. Henri Chassé. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensions de cet acteur amateur auprès duquel se réunissent les amateurs de la région. Dans l'après-midi, nous sommes allés à la messe à l'église de St-Nicholas, où nous avons entendu un service de messe, et nous avons assisté à un concert de musique.

— Le coroner Jolicoeur a aussi tenu une enquête à Lévis au sujet de la mort de Richard Laliberté, décédé subitement. Verdict: "Mort d'asphyxie pendant une crise d'épilepsie".

— Hier soir, à la salle Loyola, un groupe de bons amateurs d'opéra ("Pitt-folle", d'Antony Mars, et "La Grammaire", de Labhère, sous la direction de M. Henri Chassé. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensions de cet acteur amateur auprès duquel se réunissent les amateurs de la région. Dans l'après-midi, nous sommes allés à la messe à l'église de St-Nicholas, où nous avons entendu un service de messe, et nous avons assisté à un concert de musique.

— Le coroner Jolicoeur a aussi tenu une enquête à Lévis au sujet de la mort de Richard Laliberté, décédé subitement. Verdict: "Mort d'asphyxie pendant une crise d'épilepsie".

— Hier soir, à la salle Loyola, un groupe de bons amateurs d'opéra ("Pitt-folle", d'Antony Mars, et "La Grammaire", de Labhère, sous la direction de M. Henri Chassé. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensions de cet acteur amateur auprès duquel se réunissent les amateurs de la région. Dans l'après-midi, nous sommes allés à la messe à l'église de St-Nicholas, où nous avons entendu un service de messe, et nous avons assisté à un concert de musique.

— Le coroner Jolicoeur a aussi tenu une enquête à Lévis au sujet de la mort de Richard Laliberté, décédé subitement. Verdict: "Mort d'asphyxie pendant une crise d'épilepsie".

— Hier soir, à la salle Loyola, un groupe de bons amateurs d'opéra ("Pitt-folle", d'Antony Mars, et "La Grammaire", de Labhère, sous la direction de M. Henri Chassé. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensions de cet acteur amateur auprès duquel se réunissent les amateurs de la région. Dans l'après-midi, nous sommes allés à la messe à l'église de St-Nicholas, où nous avons entendu un service de messe, et nous avons assisté à un concert de musique.

— Le coroner Jolicoeur a aussi tenu une enquête à Lévis au sujet de la mort de Richard Laliberté, décédé subitement. Verdict: "Mort d'asphyxie pendant une crise d'épilepsie".

— Hier soir, à la salle Loyola, un groupe de bons amateurs d'opéra ("Pitt-folle", d'Antony Mars, et "La Grammaire", de Labhère, sous la direction de M. Henri Chassé. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensions de cet acteur amateur auprès duquel se réunissent les amateurs de la région. Dans l'après-midi, nous sommes allés à la messe à l'église de St-Nicholas, où nous avons entendu un service de messe, et nous avons assisté à un concert de musique.

— Le coroner Jolicoeur a aussi tenu une enquête à Lévis au sujet de la mort de Richard Laliberté, décédé subitement. Verdict: "Mort d'asphyxie pendant une crise d'épilepsie".

— Hier soir, à la salle Loyola, un groupe de bons amateurs d'opéra ("Pitt-folle", d'Antony Mars, et "La Grammaire", de Labhère, sous la direction de M. Henri Chassé. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensions de cet acteur amateur auprès duquel se réunissent les amateurs de la région. Dans l'après-midi, nous sommes allés à la messe à l'église de St-Nicholas, où nous avons entendu un service de messe, et nous avons assisté à un concert de musique.

— Le coroner Jolicoeur a aussi tenu une enquête à Lévis au sujet de la mort de Richard Laliberté, décédé subitement. Verdict: "Mort d'asphyxie pendant une crise d'épilepsie".

— Hier soir, à la salle Loyola, un groupe de bons amateurs d'opéra ("Pitt-folle", d'Antony Mars, et "La Grammaire", de Labhère, sous la direction de M. Henri Chassé. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensions de cet acteur amateur auprès duquel se réunissent les amateurs de la région. Dans l'après-midi, nous sommes allés à la messe à l'église de St-Nicholas, où nous avons entendu un service de messe, et nous avons assisté à un concert de musique.

— Le coroner Jolicoeur a aussi tenu une enquête à Lévis au sujet de la mort de Richard Laliberté, décédé subitement. Verdict: "Mort d'asphyxie pendant une crise d'épilepsie".

— Hier soir, à la salle Loyola, un groupe de bons amateurs d'opéra ("Pitt-folle", d'Antony Mars, et "La Grammaire", de Labhère, sous la direction de M. Henri Chassé. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensions de cet acteur amateur auprès duquel se réunissent les amateurs de la région. Dans l'après-midi, nous sommes allés à la messe à l'église de St-Nicholas, où nous avons entendu un service de messe, et nous avons assisté à un concert de musique.

— Le coroner Jolicoeur a aussi tenu une enquête à Lévis au sujet de la mort de Richard Laliberté, décédé subitement. Verdict: "Mort d'asphyxie pendant une crise d'épilepsie".

— Hier soir, à la salle Loyola, un groupe de bons amateurs d'opéra ("Pitt-folle", d'Antony Mars, et "La Grammaire", de Labhère, sous la direction de M. Henri Chassé. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensions de cet acteur amateur auprès duquel se réunissent les amateurs de la région. Dans l'après-midi, nous sommes allés à la messe à l'église de St-Nicholas, où nous avons entendu un service de messe, et nous avons assisté à un concert de musique.

LA CONSTRUCTION DU GRAND-TRONC-PACIFIQUE — LES ESCOUADES D'APPRENTIS — REINSTALLATIONS — ENQUÊTES — A LA SALLE LOYOLA.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Québec, 30. — L'Union S. N. Parent, président de la commission du Grand Tronc Pacifique, qui est venu passer le dimanche dernier à Québec, est retourné à Ottawa, hier après-midi. Interviewé par un journaliste, M. Parent a déclaré que le semaine prochaine, le gouvernement demandera des soumissions pour la construction de quelques sections du Grand Tronc Pacifique, sur les divisions du gouvernement. L'une de ces sections comprendrait 245 milles à l'est de Winnipeg, et l'autre, 165 milles à partir du pont de Québec, dans la direction de La Tuque. Il est entendu que les travaux de ces deux sections devront être commencés simultanément.

— Les escouades d'apprentis du Grand Tronc Pacifique, qui, sous la direction de MM. Garnett et Henstas, travaillent dans les régions de Montmagny et de Lévis, ont été traitées, la première à St-Théobald, comté de Portneuf, et la seconde à St-Proper, comté de Champlain. La plupart des membres de ces escouades sont des Québécois. Il est aussi question que l'escouade dirigée par M. Chariton sera envoyée plus haut, avant longtemps.

— M. Joseph L. a été réinstallé dans ses fonctions de mécanicien en chef des usines de l'intercolonial à Tadoussac.

Un fort mouvement se fait en vue d'obtenir du gouvernement la réinstallation de M. Colton Boivin, en tant que poste qui occupait dans le corps d'ordonnance de la ville de Québec. On sait que le Lt-colonel Morin, qui avait accepté cette position, a donné sa démission.

— On a transporté hier à Québec la dépouille mortelle de Pierre Alais Pire Berthiaume, de Québec, qui s'est fait tuer accidentellement au Sault Sainte-Marie, lundi dernier. Il était âgé de 35 ans et marié.

— Deux cochers du poste du Palais sont accusés d'avoir battu un nommé Joseph Danis, samedi soir, avec l'intention de le piller. Danis, qui arrive des chantiers, fut quelque temps avec eux. Il s'ensuivit une bataille durant laquelle sa bourse disparut. Danis s'en fut se plaindre au sergent Laocasse qui, quelques instants après, retrouvait sa bourse dans la neige.

— La Cour de Révision a siégé à Québec. La Cour d'Appel siégea ici le 1er et le 2 février.

— Le cadavre de l'individu qui a été tué par un train de l'intercolonial à Tadoussac, est reconnu. C'est celui de Marcel, mercier, de Saint-Nicholas, âgé de 35 ans. Le corps a été envoyé en enquête. Verdict: "Tué accidentellement par les chars".

— Le coroner Jolicoeur a aussi tenu une enquête à Lévis au sujet de la mort de Richard Laliberté, décédé subitement. Verdict: "Mort d'asphyxie pendant une crise d'épilepsie".

— Hier soir, à la salle Loyola, un groupe de bons amateurs d'opéra ("Pitt-folle", d'Antony Mars, et "La Grammaire", de Labhère, sous la direction de M. Henri Chassé. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensions de cet acteur amateur auprès duquel se réunissent les amateurs de la région. Dans l'après-midi, nous sommes allés à la messe à l'église de St-Nicholas, où nous avons entendu un service de messe, et nous avons assisté à un concert de musique.

— Le coroner Jolicoeur a aussi tenu une enquête à Lévis au sujet de la mort de Richard Laliberté, décédé subitement. Verdict: "Mort d'asphyxie pendant une crise d'épilepsie".

— Hier soir, à la salle Loyola, un groupe de bons amateurs d'opéra ("Pitt-folle", d'Antony Mars, et "La Grammaire", de Labhère, sous la direction de M. Henri Chassé. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensions de cet acteur amateur auprès duquel se réunissent les amateurs de la région. Dans l'après-midi, nous sommes allés à la messe à l'église de St-Nicholas, où nous avons entendu un service de messe, et nous avons assisté à un concert de musique.

— Le coroner Jolicoeur a aussi tenu une enquête à Lévis au sujet de la mort de Richard Laliberté, décédé subitement. Verdict: "Mort d'asphyxie pendant une crise d'épilepsie".

— Hier soir, à la salle Loyola, un groupe de bons amateurs d'opéra ("Pitt-folle", d'Antony Mars, et "La Grammaire", de Labhère, sous la direction de M. Henri Chassé. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensions de cet acteur amateur auprès duquel se réunissent les amateurs de la région. Dans l'après-midi, nous sommes allés à la messe à l'église de St-Nicholas, où nous avons entendu un service de messe, et nous avons assisté à un concert de musique.

— Le coroner Jolicoeur a aussi tenu une enquête à Lévis au sujet de la mort de Richard Laliberté, décédé subitement. Verdict: "Mort d'asphyxie pendant une crise d'épilepsie".

— Hier soir, à la salle Loyola, un groupe de bons amateurs d'opéra ("Pitt-folle", d'Antony Mars, et "La Grammaire", de Labhère, sous la direction de M. Henri Chassé. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensions de cet acteur amateur auprès duquel se réunissent les amateurs de la région. Dans l'après-midi, nous sommes allés à la messe à l'église de St-Nicholas, où nous avons entendu un service de messe, et nous avons assisté à un concert de musique.

— Le coroner Jolicoeur a aussi tenu une enquête à Lévis au sujet de la mort de Richard Laliberté, décédé subitement. Verdict: "Mort d'asphyxie pendant une crise d'épilepsie".

— Hier soir, à la salle Loyola, un groupe de bons amateurs d'opéra ("Pitt-folle", d'Antony Mars, et "La Grammaire", de Labhère, sous la direction de M. Henri Chassé. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensions de cet acteur amateur auprès duquel se réunissent les amateurs de la région. Dans l'après-midi, nous sommes allés à la messe à l'église de St-Nicholas, où nous avons entendu un service de messe, et nous avons assisté à un concert de musique.

— Le coroner Jolicoeur a aussi tenu une enquête à Lévis au sujet de la mort de Richard Laliberté, décédé subitement. Verdict: "Mort d'asphyxie pendant une crise d'épilepsie".

— Hier soir, à la salle Loyola, un groupe de bons amateurs d'opéra ("Pitt-folle", d'Antony Mars, et "La Grammaire", de Labhère, sous la direction de M. Henri Chassé. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensions de cet acteur amateur auprès duquel se réunissent les amateurs de la région. Dans l'après-midi, nous sommes allés à la messe à l'église de St-Nicholas, où nous avons entendu un service de messe, et nous avons assisté à un concert de musique.

— Le coroner Jolicoeur a aussi tenu une enquête à Lévis au sujet de la mort de Richard Laliberté, décédé subitement. Verdict: "Mort d'asphyxie pendant une crise d'épilepsie".

— Hier soir, à la salle Loyola, un groupe de bons amateurs d'opéra ("Pitt-folle", d'Antony Mars, et "La Grammaire", de Labhère, sous la direction de M. Henri Chassé. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensions de cet acteur amateur auprès duquel se réunissent les amateurs de la région. Dans l'après-midi, nous sommes allés à la messe à l'église de St-Nicholas, où nous avons entendu un service de messe, et nous avons assisté à un concert de musique.

— Le coroner Jolicoeur a aussi tenu une enquête à Lévis au sujet de la mort de Richard Laliberté, décédé subitement. Verdict: "Mort d'asphyxie pendant une crise d'épilepsie".

— Hier soir, à la salle Loyola, un groupe de bons amateurs d'opéra ("Pitt-folle", d'Antony Mars, et "La Grammaire", de Labhère, sous la direction de M. Henri Chassé. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensions de cet acteur amateur auprès duquel se réunissent les amateurs de la région. Dans l'après-midi, nous sommes allés à la messe à l'église de St-Nicholas, où nous avons entendu un service de messe, et nous avons assisté à un concert de musique.

— Le coroner Jolicoeur a aussi tenu une enquête à Lévis au sujet de la mort de Richard Laliberté, décédé subitement. Verdict: "Mort d'asphyxie pendant une crise d'épilepsie".

— Hier soir, à la salle Loyola, un groupe de bons amateurs d'opéra ("Pitt-folle", d'Antony Mars, et "La Grammaire", de Labhère, sous la direction de M. Henri Chassé. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensions de cet acteur amateur auprès duquel se réunissent les amateurs de la région. Dans l'après-midi, nous sommes allés à la messe à l'église de St-Nicholas, où nous avons entendu un service de messe, et nous avons assisté à un concert de musique.

— Le coroner Jolicoeur a aussi tenu une enquête à Lévis au sujet de la mort de Richard Laliberté, décédé subitement. Verdict: "Mort d'asphyxie pendant une crise d'épilepsie".

— Hier soir, à la salle Loyola, un groupe de bons amateurs d'opéra ("Pitt-folle", d'Antony Mars, et "La Grammaire", de Labhère, sous la direction de M. Henri Chassé. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensions de cet acteur amateur auprès duquel se réunissent les amateurs de la région. Dans l'après-midi, nous sommes allés à la messe à l'église de St-Nicholas, où nous avons entendu un service de messe, et nous avons assisté à un concert de musique.

— Le coroner Jolicoeur a aussi tenu une enquête à Lévis au sujet de la mort de Richard Laliberté, décédé subitement. Verdict: "Mort d'asphyxie pendant une crise d'épilepsie".

— Hier soir, à la salle Loyola, un groupe de bons amateurs d'opéra ("Pitt-folle", d'Antony Mars, et "La Grammaire", de Labhère, sous la direction de M. Henri Chassé. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensions de cet acteur amateur auprès duquel se réunissent les amateurs de la région. Dans l'après-midi, nous sommes allés à la messe à l'église de St-Nicholas, où nous avons entendu un service de messe, et nous avons assisté à un concert de musique.

— Le coroner Jolicoeur a aussi tenu une enquête à Lévis au sujet de la mort de Richard Laliberté, décédé subitement. Verdict: "Mort d'asphyxie pendant une crise d'épilepsie".

A QUEBEC A OTTAWA ET HULL

Convalescence—Deux ans de pénitence—Séparation de corps et de biens—Vague de froid—Rupture de promesse—Au Club Belcourt—Voleur de grand chemin—Feu M. Grégoire Bélanger, de Hull—Saisie de \$14,000 de fouritures—La Cie Electrique d'Ottawa—Suicide d'un épileptique—Sauvetage—Antour de l'enfer—M. Grant, M. P., est mieux—Le monastère des Pères du Saint-Esprit—Mort accidentelle d'un ouvrier de Hull—Les Artisans Canadiens-Français.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Québec, 30. —







TELEGRAPHIE

Il est libre. New-York, 30. — James Maves ou Mann, le sportsman américain, a été remis en liberté hier. Les autorités de Scotland Yard ont déclaré que cet homme a été amené à faire avec la loi avec effraction commise dans une banque de Liverpool. Les armées anglaises. Londres, 30. — Avec l'ouverture du nouveau régime parlementaire, lord Roberts recommence sa campagne contre ce qu'il prétend être l'inefficacité de la défense du Royaume-Uni. Parla hier devant la Chambre de Commerce de Liverpool, il a dit que le pays est actuellement aussi peu préparé à la guerre qu'il l'était en 1860. Il a demandé la formation d'une armée d'un million d'hommes, dont la moitié serait affectée à la défense de l'Inde. C'est un assassin. Baltimore, 30. — Rufus Johnson, un noir, a été hier soir à la police être l'auteur du meurtre de Mlle Finsch, une jeune comtesse de 18 ans, à Morristown, N. J. L'assassin dit qu'il se trouvait dans la grange de la demeure des Allison, lorsque sa victime entra. Il bondit alors sur elle et chercha à l'étrangler. Comme elle donnait encore signe de vie, il tira quatre coups de revolver et la tua. Le cadavre fut transporté à l'hôpital et la mort fut constatée. Nouveau steamer. Glasgow, 30. — Le nouveau steamer de la Compagnie du Pacifique Canadien, l'Empress of Ireland, a été lancé avec succès, samedi, en présence d'une foule considérable. A 6 heures, le navire fut mis à l'eau et le service entre Montréal, Québec et Liverpool. Nouvel ambassadeur. Tokyo, 30. — Le Mikado a reçu hier en audience privée M. Kurino, ancien ministre du Japon en Russie, et l'a nommé ambassadeur en France. A cimetière. Washington, 30. — Les funérailles du général Wheeler ont été hier matin, ici, avec tous les honneurs militaires. Le corps repose au cimetière d'Arlington. Au fond de la baie. New-York, 30. — Comme résultat d'une polémique entre le steamer belge "Calderon" et un remorqueur traitant deux énormes échalopes, le "Calderon" est perçé d'un large trou dans sa coque par quatre wagons chargés de gravier sont au fond de la baie. L'accident a eu lieu en face de la batterie de Governor's Island. Chez les tireurs. Londres, 30. — La question de l'envoi d'une équipe de tir à Ottawa, pour les concours du trophée Palma, n'est pas encore décidée. On ne croit pas que cette équipe puisse être formée cette année. Les exploits d'un fou. Peoria, Ill., 30. — Après avoir tenu pendant la nuit entière toute une escouade de police respect, un nommé Charles Harwood, un ancien constable, a été arrêté hier matin et logé en prison. Les malfaiteurs ont été amenés à la police. L'officier qui commandait les policiers de service durant la nuit, réussit à amener Harwood à la suite au poste, en lui disant qu'il discuterait d'affaires avec lui. Ce dernier, en acceptant ces conditions, déclara qu'il tenait sans plus le premier qui prendrait contre lui un attitude hostile. A l'hôtel de ville, le maire lui insista pour faire défilé devant lui tous les constables et leurs officiers, et c'est alors qu'on en profita pour lui assaillir sur la tête un coup de bâton qui l'écrasa instantanément sur le parvis. Désarmé ensuite, il fut mis sous bonne garde en attendant qu'un médecin décide de son sort. Aux mains d'une femme. Buffalo, 30. — Un citoyen de Toronto, Ont., nommé Thomas Hughes, âgé de 35 ans, s'est fait dévaliser d'une somme de \$500 par une femme de couleur, dimanche soir, vers minuit, dans la rue Principale. La victime est allée porter plainte à la police, en donnant la description de la femme. Cette dernière a été arrêtée peu après et a dit se nommer Lillie Greenburg, âgée de 20 ans. Elle proteste de son innocence et M. Hughes ne peut jurer que c'est bien elle qui lui a pris son argent. Valeurs mystérieuses. New-York, 30. — Les douaniers ont découvert hier, dans le double fond d'une malle, pour environ cent mille piastres de valeurs hongroises. La malle portait le nom de Heicher, un pasteur du "Finland", arrivant d'Anvers. Heicher a déclaré que cette malle n'est pas sa propriété. Elle a été confiée par un nommé Moses Greenburg, qui l'a prise d'un prétexte sous prétexte de New-York. Greenburg aurait également fait passer au "Finland". Les douaniers ont mis Heicher en état d'arrestation à défaut de Greenburg, demeuré introuvable malgré les recherches. Les valeurs sont authentiques. Les autorités consulaires hongroises ont été avisées. Les fureurs de Carrie. Guthrie, Okla., 30. — Vendredi dernier, Madame Carrie Nation vendit sa propriété, moyennant \$10,000, à Showmata et Laughlin, marchands de liquors et s'occupant de la vente de la bière. Elle déclara qu'elle ne se proposait pas de quitter la maison, on commença immédiatement à y entrer la réserve de boissons. Madame Nation, furieuse, a déclaré qu'elle ferait sauter tous les bars par la dynamite. A Algésiras. Algésiras, Espagne, 30. — Les délégués ont consacré la séance d'hier aux réformes financières à réaliser au Maroc. Sur la question de l'augmentation des droits de douanes, les plénipotentiaires ont décidé de ne se prononcer sur rien avant d'en avoir référé à leurs gouvernements. La prochaine séance est remise à jeudi. M. Taigny. Fillemstad Curacao, Antilles Hollandaises, 30. — M. Taigny, ancien chargé d'affaires de France, à Curacao, s'est embarqué sur le "Zuider" de la ligne Red D., à destination de New-York. Le cancer. Bruxelles, Belgique, 30. — A la séance publique de l'Académie de Médecine, le docteur Van Ermengen a présenté une communication sur les travaux du docteur Jacobs sur le cancer. Il est maintenant démontré que le cancer est d'origine bactérienne, et qu'il suit dans certains cas tout au moins la voie de l'impulsion. SOTTE VENGEANCE. Amherst, N. E., 30. — Des malfaiteurs ont pénétré, la nuit dernière, dans les ateliers de la "Tribune" de Springhill, et en ont enlevé le caractère d'imprimerie qui a été répandu dans l'Amérique. La "Tribune" a pris une part active à la campagne municipale, demandant des réformes dans l'administration des affaires publiques. Elle a, en conséquence, fait des ennemis, et on croit que ce sont eux qui ont commis cet acte criminel. Il faudra au journal un délai de quelques jours pour se remettre sur pied. M. PENSE EST REELU. Kingston, 30. — M. Pense, libéral a été élu hier par 36 voix de majorité. Les membres du parti opposé ont travaillé avec la charité à l'ouverture jusqu'à la fermeture des polls. A la dernière élection, M. Pense avait eu une majorité de 20 voix. M. McIntyre, son candidat battu, a déclaré qu'il avait l'intention de contester cette élection. UNE VENTE DE 500,000 ACRES. Winnipeg, 30. — Un syndicat de capitalistes anglais vient de se porter acquéreur de cinq cent mille acres de terre dans le nord de l'Alberta. Cette immense propriété est destinée à l'établissement prochain de colons anglais.

L'AFFAIRE POIRIER

M. Honnan a rendu témoignage, hier après-midi, dans la cause de Poirier contre Dufresne. On sait que ce dernier est accusé d'avoir, de concert avec Gareau, tenté d'induire Poirier à faire un parjure tendant à démontrer que l'avocat Archer aurait donné de l'argent à l'échevin Costure dans le but d'obtenir le vote de ce dernier en faveur de la Montreal Brewing Co. M. Honnan raconta que lorsque Poirier se présenta à son bureau, ce dernier ne reconnut pas Dufresne, qui se trouvait — ces deux derniers ne s'étant jamais connus — et que l'interrogé sur le motif de sa visite, Poirier déclara avoir vu le 8 mai dernier M. Archer donner de l'argent à l'échevin Costure. "En considérant la physionomie de Poirier, continua M. Honnan, je le jugeai tout de suite à sa juste valeur, je veux dire, à son peu de valeur. L'avocat fut surpris de sa déclaration, je me tournai vers Dufresne et lui dis qu'il avait à se défendre de Poirier, que ce dernier était un personnage dangereux. Puis je congédiai Poirier, l'invitant — et je me servais ici d'un prétexte pour l'éloigner — à revenir un autre jour à mon bureau. Dans le cours de l'entrevue, Dufresne n'a pas adressé la parole à Poirier; il s'est contenté de me dire: "Si nous devons en croire les paroles de cet homme, il paraît être en possession de secrets importants". Et c'est tout ce que j'ai dit chez moi. L'audition des témoins se trouvant terminée, M. Honnan se leva et déclara devant la Cour un exposé des témoignages entendus dans cette enquête. Il s'appliqua à montrer qu'en somme, un seul témoignage avait eu quelque valeur et quelle valeur pouvait avoir le témoignage d'un homme disposé à se prêter à toute sorte de manœuvres pourvu qu'il en retire un profit pécuniaire? — et que cet unique témoignage était infirmé par celui de M. Honnan, témoin amené par la poursuite. Il demanda que, conséquemment, la cour déchargeât Dufresne de toute participation à quelque manœuvre criminelle dans le genre de celle qu'on lui reproche. Quant à ce qui concerne Gareau, M. Honnan déclara qu'il n'avait rien vu de Poirier, dans ce cas-ci, ne vaut pas mieux que dans celui de Dufresne; que Gareau, en se rendant avec Poirier chez les notaires Lemire et Larivière, n'avait pour but que de permettre à Poirier de faire la déclaration que ce dernier avait manifesté le désir de faire. Enfin, M. Honnan soulève un point de droit et s'appuie sur la nature de l'article 145 du code, invoqué par le procureur, pour montrer l'innocence des prétentions de cette dernière. Il s'applique à prouver que, d'après l'article 145, il faut, pour qu'il y ait tentative de subornation de parjure, que la déclaration faite par affidavit le soit devant un corps de jurés, devant un juge, ou tout autre corps constitué légalement à l'effet de recevoir telle déclaration. Mais dans le cas qui nous occupe, la déclaration — qui n'a jamais été faite — devait être devant un notaire pas qualifié pour recevoir telle déclaration. Quant, conséquemment, la teneur de l'acte d'accusation porté contre Gareau était vicieuse quant à la forme. M. Honnan, de son côté, tâche de persuader le tribunal que le témoignage de Poirier est confirmé par celui de sa femme, du jeune Chouinard et du détective Bissonnette. Le tribunal remet son jugement à huit jours, vu que le rôle de la semaine est très chargé, et qu'il a besoin de lire tout ce qui se rapporte à la cause, laquelle est très importante et requiert la plus scrupuleuse attention.

MORT D'UNE RELIGIEUSE

Samedi matin, est décédée au Monastère du Bon Pasteur, 600, rue Sherbrooke, la Révérende Soeur Marie de Fourvières (Mlle Marie-Blanche-Antoinette Lacroix). La R. S. Marie de Fourvières était malade depuis plusieurs mois. Malgré tous les secours de la science, elle n'a pu résister au mal, qui la conduisit au tombeau. La religieuse défunte était très jeune. Elle n'avait que 18 ans et 11 mois. Elle était née à Montréal. Depuis 1 an et quelques mois, elle était entrée dans cette belle congrégation, et durant son noviciat, elle s'était fait remarquer par sa piété, sa ferveur dans le travail et par sa charité envers toutes. Le frère de la jeune religieuse était mort, il y a quelques mois, et malgré sa maladie, la Soeur Fourvières fit preuve de la résignation la plus complète à la volonté de Dieu, lorsqu'elle reçut cette nouvelle épreuve. La supérieure générale des Soeurs du Bon Pasteur, la Révérende Mère Sainte-Dominique, à Angers (France) était présente. Les funérailles de la religieuse défunte auront lieu demain matin, à 8 heures, au monastère du Bon Pasteur.

M. PENSE EST REELU

Kingston, 30. — M. Pense, libéral a été élu hier par 36 voix de majorité. Les membres du parti opposé ont travaillé avec la charité à l'ouverture jusqu'à la fermeture des polls. A la dernière élection, M. Pense avait eu une majorité de 20 voix. M. McIntyre, son candidat battu, a déclaré qu'il avait l'intention de contester cette élection.

UNE VENTE DE 500,000 ACRES

Winnipeg, 30. — Un syndicat de capitalistes anglais vient de se porter acquéreur de cinq cent mille acres de terre dans le nord de l'Alberta. Cette immense propriété est destinée à l'établissement prochain de colons anglais.

LE POPULAIRE ORATEUR CANNON, DE LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS AUX ETATS-UNIS, DESIGNÉ SOUS LE NOM DE "ONCLE JOE" CANNON.

Le populaire orateur Cannon, de la Chambre des Représentants aux Etats-Unis, désigné sous le nom de "Oncle Joe" Cannon.

ELECTIONS MUNICIPALES

Quartier St Joseph J. B. A. Martin

Candidat à l'Echevinage pour le SIEGE No 1. A ouvert les comités suivants: prière aux amis de se rendre en foule. COMITE OUEST No 69 rue Fulford; coin sud-est de la rue Albert. Téléphone Belle, Main 6441. Président, Vital Baby. COMITE SUD No 282 rue Richmond, près de la rue Notre-Dame. Téléphone Bell, Main 6437. Président, Ernest Lemire. COMITE NORD No 302 rue Saint-Antoine; coin sud-ouest de la rue Guy. Téléphone Bell, Up 3215. Présidents: John Dwane et W. C. McAllister. COMITE EST No 415 rue Saint-Jacques; près de la Petite rue Craig. Téléphone Bell, Main 6443. Président, J. W. Blanchet.

LISTE DES COMITES

M. J. H. NAULT CANDIDAT AU SIEGE No 2 Quartier Saint-Joseph COMITE CENTRAL 2495 Notre-Dames Ancien Numéro. Ou 851 Ouest Nouveau Numéro TEL. MAIN 5411. COMITE OUEST 1054 Saint-Jacques. Tél. Up 138. COMITE EST 375 Saint-Jacques. Tél. Main 5412. COMITES D'INFORMATIONS 37 Carré Richmond 1061 Notre-Dame Ouest

Le Comité des Hommes d'Affaires

Appuyant la candidature de l'échevin L. H. Stearns, dans le quartier Saint-Georges, et celle de M. James Robinson, dans le quartier Saint-Laurent, et ayant reçu de ces messieurs des garanties satisfaisantes quant à leur attitude sur les questions qui font l'objet de la présente campagne municipale, sollicite respectueusement, pour eux, l'appui des électeurs des quartiers dans lesquels ils sont candidats. JAMES MORGAN, Président. JOHN HYDE, Secrétaire.

Quartier St Jean Baptiste SIEGE No 2

DEMAIN SOIR Mercredi, A 8 HEURES, Grande Assemblée à la Salle du Collège, coin des rues Marianne et Sanguinet, en faveur de la candidature de M. GEO. VANDELAC

M. Proulx et ses amis sont invités.

QUARTIER DUVERNAVY GRANDE ASSEMBLEE CE SOIR, LE 30 COURANT, A la Salle Duvernay

Coin Parc Lafontaine et Garnier En faveur de la candidature de VICTOR LEVESQUE

Comme cette assemblée est la dernière avant la notation, tous les électeurs et amis sont spécialement invités. Des orateurs distingués adresseront la parole. TRIBUNE LIBRE Montréal, 15 janvier 1906. Monsieur le rédacteur de "La Presse". L'Union internationale des ouvriers barbiéristes a été tenue aussi bien pour protéger les patrons que les employés. Or, depuis plusieurs années, il s'est produit de grands abus en ce qui concerne l'observation de règlement municipal, qui est le travail du dimanche. Quand ce règlement a été passé à l'Assemblée de ville, tous les barbiéristes unanimes et demandaient à grands cris cette loi protectrice, qui devait mettre un frein à ce très pénible surmenage. Aujourd'hui plus que jamais, ils veulent que ce règlement soit strictement observé. L'union veut être raisonnable autant qu'il importe que, c'est pourquoi elle a, par l'entremise de votre journal, M. Z. Di Muro, fait faire à ces messieurs la proposition suivante: Selon l'importance de l'ouvrage, les patrons et les ouvriers tiendront dans l'atelier et quand arrivera un voyageur, si cet étranger requiert les services du barbier dans sa chambre, l'ouvrier le rasera et servira ce client. Malheureusement les patrons des salons d'hôtels ont refusé d'accepter cette proposition. Ces messieurs veulent faire une concurrence injuste à leurs confrères qui ne travaillent pas le jour éternel. L'union, par ses officiers, ne veut que justice égale pour tous. Invariablement, à partir de cette semaine, tous les patrons barbiéristes qui travailleront le dimanche seront poursuivis et notre agent d'affaires a ordre de faire surveiller toute la ville étroitement et tous les violateurs de cette loi seront traduits devant les tribunaux chaque semaine. Messieurs les patrons voudront bien tenir compte de cet important et dernier avis, car

LA MAIRIE POUR LA MAIRIE

Salles de Comités de M. l'Echevin COMITE CENTRAL No 71 rue Saint-Jacques. Tél. M. 5434. QUARTIER PAPINEAU No 1086 Ste Catherine, près de l'Av. nue Papineau, Tél. E. 4854. QUARTIER LAFONTAINE No 567 Berri, (Salle Brault), Tél. E. 2584. Tous les amis de M. Ekers qui ont des sleighs à mettre à sa disposition, le 1er FEVRIER, sont priés de s'adresser au Comité Central, No 71 rue Saint-Jacques.

Electeurs du Quartier St Joseph VOTEZ

A BONNE HEURE LE 1ER FEVRIER POUR J. B. A. MARTIN

Candidat des Hommes d'affaires, pour le Siège No 1

- SUPPORTE PAR MESSIEURS: H. B. Ames, G. F. Fischer, John Dwane, Arch. McAllister, R. Duncan, Richard Costigan, E. P. Ronayne, C. A. Workman, James McCarry, W. H. Fraser, F. C. Wilson, W. C. McAllister, Wm. Paxton, James Patterson, Walter M. Cockburn, John McCarbrige, Richard Wallace, James Farrell, Joseph Power, S. T. Goldberg, Nathan Harris, M. Denoon, C. R. Mitchell, J. L. Charbonneau, Aurèle Brisebois, Pierre Larin, G. Constantineau, Joseph Bonhomme, Alfred Trottier, V. A. Pilon, L. Narcisse Moreau, Ferdinand Cypriot, Honoré Riendeau, J. M. M. Duff, Echevin Vallières, Edouard Leduc sr, Pierre Demers, Alexandre Prud'homme, Placide Décaray, Ernest Lemire, Paschal Amesse, Alphonse Leduc, Vital Baby, J. W. Blanchet, P. Vanier, A. E. Cardinal, Moïse Longtin, N. P. O. Bourdon, Aimé Leclerc, Charles Pigeon, Félix Saint-Onge, E. Dubuc, Ulric Lachapelle, A. Brunet, E. C. Campeau, M. D. Philias Monette, J. D. Normandeau, J. V. Vanier, A. S. Benoit, F. X. Craig, Octave Taillefer, F. X. Poitras, Ferdinand Tremblay, Napoléon Chartrand, J. B. Dagenais.

QUARTIER EST SIEGE No 2 COMITES DE L'Echevin LEVY

198 rue Notre-Dame Est (Entre Claude Bell TEL. MAIN No 1798 36 rue Saint-Vincent BELL TEL. MAIN No 2002

Quartier Centre SIEGE No 2 VOTEZ POUR U. H. DANDURAND Comme Echevin COMITE 50 St Jacques. Tel. Main 4151.

Voici le résultat des élections du club social des maitres-barbiéristes de Montréal, qui ont eu lieu le 16 janvier, POUR LA CRECHE Le lieutenant Ed. O'Flaherty, qui a pris une part active aux campagnes de Cuba, de Chine, et des Philippines et qui fut grièvement blessé à la bataille de San Juan, donnera le 27 février prochain à la salle Windsor, sous les auspices de la Crèche de la Miséricorde, une intéressante conférence avec projections lumineuses. Sujet: "Au nouvel Orient et à travers le Canada." Un joli programme musical sera aussi exécuté durant la soirée. Lady Hingston, Lady Drummond et Lady Shaughnessy ont déjà souscrit à cette soirée de charité.

LES MAITRES BARBIERS

Voici le résultat des élections du club social des maitres-barbiéristes de Montréal, qui ont eu lieu le 16 janvier, POUR LA CRECHE

Le lieutenant Ed. O'Flaherty, qui a pris une part active aux campagnes de Cuba, de Chine, et des Philippines et qui fut grièvement blessé à la bataille de San Juan, donnera le 27 février prochain à la salle Windsor, sous les auspices de la Crèche de la Miséricorde, une intéressante conférence avec projections lumineuses. Sujet: "Au nouvel Orient et à travers le Canada." Un joli programme musical sera aussi exécuté durant la soirée. Lady Hingston, Lady Drummond et Lady Shaughnessy ont déjà souscrit à cette soirée de charité.

LA MAIRIE POUR LA MAIRIE

L'Hon. Rodolphe Lemieux, Solliciteur-Général, l'hon. Raoul Dandurand, Sénateur, le candidat W. E. DORAN et autres, adresseront la parole à une assemblée qui aura lieu au Monument National, CE SOIR, MARDI, En faveur du candidat des Irlandais Catholiques de Montréal.

Monument National, CE SOIR, MARDI,

Doran à la Mairie SALLES DE COMITE

- QUARTIERS GENERAUX, 134 rue St Pierre, téléphone Main 5436. QUARTIER PAPINEAU, 1217 rue Ste Catherine. QUARTIER LAFONTAINE, angle des rues Roy et Mentana. QUARTIER STE MARIE, Club Lemieux, rue Iberville. QUARTIER ST GABRIEL, 228 rue Centre. QUARTIER ST GEORGES et St André, 25 rue Metcalf. Tous ceux qui désirent contribuer à l'élection de M. Doran, en fournissant des voitures pour jeudi prochain, voudront bien en donner avis aux quartiers-généraux, 134 RUE SAINT-PIERRE

QUARTIER SAINT-JACQUES

Salles de Comité de l'Echevin T. BASTIEN

Comité Central, 1568 rue Ste Catherine, près St André Téléphone Bell Est 3576. Comités rue Craig, Craig près Montcalm, Bell Est 748 Craig près St. André, Bell Main 4424

Quartier Centre SIEGE No 1

Votez pour W. E. Mount

Le candidat ayant le meilleur programme. SALLE DE COMITE: 13 RUE ST JACQUES Téléphones Bell Main 603 et 5471.

Le Dr GADBOIS

Convoque les Electeurs du Quartier St Louis

POUR LA DERNIERE FOIS, CE SOIR Tous les électeurs du quartier St Louis sont invités à une dernière assemblée, ce soir, au No 1711 Ste Catherine, près St Denis. MM. Lemay et Daoust sont invités avec leurs programmes. MM. C. J. Gauthier, J. A. Labelle, Achille Latreille etc., adresseront la parole.



